

Montpellier

Notre Ville

N°232
OCTOBRE 1999

JOURNAL D'INFORMATION MUNICIPALE



LE CONTRAT LOCAL
DE SÉCURITÉ
SE MET EN PLACE

**60 nouveaux
policiers
à Montpellier**



Bonne nouvelle pour les contribuables :
nette baisse des impôts en l'an 2000

(voir page 13)

Inscriptions sur les listes électorales

L'inscription sur les listes électorales de votre lieu de résidence est automatique si vous avez 18 ans. Vous n'avez donc aucune démarche à accomplir si vous êtes dans ce cas. Par contre, notamment si vous êtes ressortissant de l'un des 15 pays de l'Union Européenne ou si vous habitez Montpellier depuis peu de temps, vous devez vous faire inscrire sur les listes électorales avant le 31 décembre. Pensez-y pour pouvoir exercer votre droit de vote le moment venu.

"Montpellier Notre Ville" spécial an 2000 : confiez nous vos photos!

Un numéro spécial de Montpellier Notre Ville sera édité par la Ville de Montpellier à l'occasion du passage à l'an 2000.

Tous les Montpelliérains sont invités à participer à la réalisation de ce numéro en faisant parvenir à la rédaction* des photographies (duplicatas de préférence, accompagnés de quelques lignes de légende ou de commentaire) sur la ville et ses habitants au cours du XX^e siècle. Insolites, pittoresques, historiques, toutes les photos seront exposées en début d'année dans le hall de la mairie et les meilleures seront publiées dans le numéro spécial an 2000 de Montpellier Notre Ville.

*Direction de la Communication, Mairie de Montpellier, 1 place Francis Ponge, 34064 Montpellier cedex 2

Lu dans la presse

Le Devoir
Montréal-Québec

14 juillet 1999

Montpellier, ville ultratemporelle

(...) "A l'autre bout de la France, voyons Montpellier, ville millénaire et ultratemporelle, dont le maire socialiste Georges Frêche mène de front sa passion pour le centre historique de sa ville, d'une richesse inouïe, et son engagement dans des réalisations architecturales de premier plan confiées à des artistes contemporains de réputation internationale.

Notons dans le circuit très achalandé des vieux hôtels particuliers de Montpellier l'hôtel de Montcalm, datant de la fin du XVII^e siècle, où vécut le marquis de Montcalm et d'où il partit en 1756 pour Québec, où il mourut en 1759 lors de la bataille des plaines d'Abraham. Un 240^e anniversaire que l'on célébrera cet automne". (...)

Le Nouvel Observateur
(Supplément Télé Obs)

5 août 1999

Santa Teresa*

Sanctifiée bien avant de mourir, consacrée doublement par l'Eglise et par le monde - elle reçut le prix Nobel de la paix en 1979. Mère Teresa a bel et bien aujourd'hui sa place dans le patrimoine spirituel de l'humanité aux côtés d'un saint Vincent de Paul ou d'un saint François d'Assise. Se déplaçant sans cesse pour solliciter les dons des grands de ce monde, elle aura réussi le tour de force de rendre public le drame des plus pauvres sans jamais tomber dans le charity business. Le documentaire revient sur les grandes étapes de la vie d'Agnès Bajaxhui, qui prit le voile sous le nom de Teresa, et tente, à l'aide de nombreux témoignages, de cerner au plus près une personnalité qui reste, à bien des égards, insaisissable et déroutante. Car certaines contradictions demeurent et peuvent irriter: son refus opiniâtre de l'avortement, et même de la contraception, dans une mé-

gapole surpeuplée et miséreuse comme Calcutta; son dépôt de gerbe sur la tombe du dictateur stalinien Enver Hodja; ses liens avec quelques personnes au parcours douteux comme Michèle Duvallier, l'épouse du dictateur haïtien. Il est vrai que la lutte contre l'injustice et les inégalités n'a jamais été sa priorité. "Ils vivent comme des animaux, je veux qu'ils meurent comme des anges", avait-elle coutume de dire. Tel fut son unique credo face à la misère du monde. Il n'empêche. On ne peut être que respectueux devant le combat qu'a mené toute sa vie cette petite femme au corps voûté, incarnation vivante de la compassion. Sainte ? Ange de la miséricorde ? Simple religieuse ? Peu importe. Mère Teresa aura secoué la conscience universelle de son temps.

Patrick Fournier

*NDLR : Le nom de Teresa a été donné à une école maternelle montpelliéraine (Vert Bois)

RÉPONSES À

EN VILLE SANS MA VOITURE

M. le Maire, quels enseignements tirez-vous de cette journée sans voiture ?

Pour cette première édition, l'objectif n'était pas de faire baisser sensiblement la pollution due à la circulation automobile. Il s'agissait de frapper les esprits sur la priorité que le gouvernement et la ville accordent à toute une série de transports dont on parle peu habituellement : tramway, piétons, vélos, rollers. En ceci, la journée est réussie. Grâce à de multiples associations, les Montpelliéraines et les Montpelliérains ont pris conscience de certaines évidences. La montée de la circulation automobile, inexorable à Montpellier depuis 20 ans, conduira, si elle n'est stoppée, voire simplement freinée, à une atteinte à la santé de tous les habitants et plus encore de leurs enfants.

Le tramway apparaît donc, au côté des pistes cyclables, des zones "30" qui ralentissent la circulation automobile, des zones piétonnes et des pistes cyclables protégées, comme le véritable vecteur de la reconquête de la qualité de l'air et donc de la qualité de la vie dans la cité.

Certains ont dit "c'est trop petit pour être efficace". Ils ont raison mais pour la première fois nous avons volontairement choisi un périmètre restreint. L'édition 2000 concernera tout le centre de la ville tel que nous l'avons défini dans le dernier numéro de Montpellier Notre Ville, c'est à dire l'espace qui va de l'hôtel de région au fond des Arceaux, du cimetière Saint Lazare à la place du 8 Mai, au bout de l'avenue Clémenceau. La collaboration entre la Ville, la C.C.I. et l'Association "Vitrines de Montpellier" devra être encore plus forte pour que tous les commerçants soient présents dans les rues, et qu'orchestres et troupes de baladins fassent une fête en ville, toute la journée, pour les passants et les chaland. A septembre 2000 donc.

TRAMWAY

A propos du tramway, où en est-on de la première ligne ?

Tout va bien. Il y a une légère avance sur le chantier mais, pour le moment, la date du démarrage commercial, en septembre 2000 reste inchangée. Si la date de mise en circulation est avancée (une chance sur cinq), nous l'annoncerons en décembre 1999, au plus tard à Pâques 2000. Mais, pour le moment, cela reste peu probable.

Ce qui est sûr, c'est que la ligne Paillade - Mosson - Odysseum ouvrira avec un prix de ticket inchangé par rapport au prix actuel du bus, prix du ticket qui, rappelons-le, n'a pas augmenté depuis 1996, c'est-à-dire pendant cinq ans, afin de favoriser tous les usagers du tramway.

Le District a voté à l'unanimité fin Juillet 1999, la convention avec la S.M.T.U. chargeant cette dernière d'étudier la deuxième ligne Jacou - Castelnaule-Lez - Gares Saint-Jean-de-Védas soit environ 18 kilomètres. Les travaux pourraient commencer courant 2002 et la ligne fonctionner commercialement à la rentrée 2004.

La troisième ligne Juvignac - Lattes et peut-être St-Georges d'Orques - Palavas suivra. La première semaine du tramway sera gratuite pour que chacun puisse l'apprécier.

SÉCURITÉ

Les tramways seront-ils sûrs et, plus généralement, qu'en est-il de la sécurité à Montpellier ?

Quarante adjoints de sécurité ont été recrutés pour renforcer la sécurité dans les tramways. Ils seront

QUELQUES QUESTIONS D'ACTUALITÉ MONTPELLIÉRAINE

opérationnels en septembre 2000.

Sur le plan général de la Ville, le Contrat Local de sécurité est scrupuleusement respecté par l'Etat. J'ai accueilli avec M. le Préfet et M. le Directeur de la Police, il y a trois semaines, au Commissariat Grasset, 60 nouveaux policiers à Montpellier où, pour la première fois, les effectifs de la police nationale dépassent le nombre de 500.

L'ensemble des quartiers Paillade, Hauts de Massane, Petit Bard, Pergola, Celleneuve, a été retenu dans les 60 zones nationales d'expérimentation décidées par M. Chevènement pour tester la police de proximité. Le secteur a été divisé en 12 îlots. Le commissariat de la Paillade, dont les effectifs sont passés de 35 à 70 policiers, fermera à 1 heure du matin au lieu de 18 heures. Les rondes seront régulières, à compter du 1^{er} octobre, à partir du commissariat du Grand Mail. La police nationale effectuera dans chaque îlot une permanence hebdomadaire dont les adresses et horaires seront communiqués par voie de presse.

Le deuxième poste de police nationale sera situé sur l'Esplanade, près de la Comédie, et ouvrira dans deux ans, en remplaçant le commissariat vétuste situé sous l'Opéra-Comédie.

Depuis le 1^{er} Septembre, pour plus d'efficacité, la police nationale tient des permanences dans les locaux de la police municipale dans quatre quartiers: Lemasson, Saint-Martin, Gély-Figuerolles et Aiguelongue.

La police municipale sera renforcée. A Pâques 2000 seront lancées les brigades à cheval de la police municipale pour la surveillance du parc de Montmaur, du zoo de Lunaret et du domaine de Grammont. La Ville installera, au printemps 2000, plusieurs dizaines de caméras de surveillance dans les lieux et places les plus exposés de la ville avec un P.C. central pour lutter contre les agressions, la vente de drogue, etc. Ces caméras seront installées strictement dans le cadre de la loi, sous l'autorité du procureur de la République.

CENTRE-VILLE

Et le Centre-Ville, vous en avez beaucoup parlé dans "la saga du centre-ville", en septembre. Les projets avancent-ils ?

Tout à fait. La participation de la Ville, soit plus de 16 millions, est au budget 2000 pour la rénovation des halles Castellane. Les travaux leur redonneront leur beauté intacte comme lors de leur création en 1865. Virgin sy installera en juin 2001.

Déjà Gibert s'agrandit en haut de la rue Saint-Guilhem, en face des halles. Comme cela a été négocié avec les représentants des commerçants, les fleuristes s'installeront provisoirement devant la préfecture et les autres commerçants des halles au Peyrou. Ils reviendront, une fois les travaux des halles terminés, en avril-mai 2001.

Les halles Jacques-Cœur, à Antigone, ouvriront comme prévu en décembre 2000. Les halles Laissac en cours de rénovation et cela sera terminé avant Noël 1999. Les Halles de la Paillade seront totalement réhabilitées en 2000-2001.

L'aménagement des dernières rues de l'Ecusson est prévu au budget 2000 : restauration de la rue Saint-Guilhem - en particulier le bas de la rue -, début de la grande réhabilitation de la rue de l'Université qui sera divisée en trois tranches et dont le calendrier des travaux sera discuté avec les commerçants de la rue. Le Musée de l'histoire de Montpellier, prévu sous la crypte de la Place Jean-Jaurès, verra ses travaux démarrer en 2000.

La Maison des Relations Internationales, qui animera tout le secteur Corum, Ursulines, Chapelle Neuve, Louis Blanc, Pasteur, dans l'ancien centre Sully (ancienne école des Beaux Arts), ouvrira avant l'été 2000.

Le déménagement du Conseil des Prudhommes

de l'Hôtel Richer-de-Belval, place de la Canourgue, à l'ancien local du Tribunal administratif, 16 rue de la République, près de la gare, est en bonne voie. L'Hôtel Richer-de-Belval est destiné à recevoir un musée des Dessins pour renforcer l'attraction touristique de l'Ecusson, atout majeur qui s'est concrétisé aux yeux de tous durant la fantastique saison touristique 1999 à Montpellier.

On le voit, l'Ecusson est plus vivant que jamais. Faut-il rappeler qu'entre 1990 et 1999 sa population a augmenté de 5 % alors que celle des centre-villes des grandes villes françaises a diminué. La signature, en octobre, entre la ville et l'association "Vitrines de Montpellier" d'une convention pour l'animation commerciale et ludique de la ville ira dans le même sens.

ODYSSEUM

Et Odysseum, certains disent que c'est une menace pour le centre-ville ?

La crainte est légitime et le débat démocratique s'impose. J'avais demandé à la Chambre de Commerce, depuis 1998, un débat public organisé ensemble pour les habitants de la ville et particulièrement les commerçants. A défaut de réponse, la ville a décidé d'organiser elle-même ce débat d'information le Mercredi 10 Novembre à 18 heures, à la salle des Rencontres. Je l'animerai avec Raymond Dugrand, premier adjoint et Eric Bérard, directeur de la SERM, Bernard Michel, maire-adjoint chargé des relations avec les commerçants et artisans et plusieurs chefs d'entreprise. Chacun pourra s'exprimer librement.

D'ores et déjà, soyons clairs.

Toute la partie ludique : patinoire, aquarium, planétarium, aire de skate-board, piste d'entraînement au ski et au surf de neige, aire de roller, etc. ne comportent strictement aucune concurrence, ni pour le centre, ni pour le reste de la ville.

Les permis de construire sont attribués et la plupart de ces attractions démarreront à l'hiver 2000.

Et pour la partie commerciale ?

Elle se réduit en fait, à trois problèmes :

- Un magasin Décathlon qui n'est qu'une réorganisation du système "Décathlon" actuel de l'agglomération. Il n'y a là, véritablement aucune concurrence.
- L'arrivée d'Ikéo est plus nouvelle mais elle rassurera les dizaines de milliers d'habitants de Montpellier, de l'Hérault et du Languedoc-Roussillon qui vont se fournir chez Ikéo à Vitrolles, dans les Bouches du Rhône, depuis plusieurs années.

- Enfin, la grande surface dont on parle tant n'est que le déplacement du magasin Casino, installé aux Prés d'Arènes dans les années 1965-1970 du temps de François Delmas. Certes, la superficie double mais faut-il rappeler que la Ville a cru depuis ? 200 000 habitants, et qu'au total 8 000 à 10 000 m² de plus c'est peu pour une telle croissance démographique.

Enfin, les commerces joints seront distribués, si elles le souhaitent, par la Ville et la C.C.I. selon deux principes simples :

- favoriser en priorité les candidats montpelliérains et du District
- veiller à ne pas installer de commerces qui feraient une concurrence trop vive aux commerçants du centre-ville.

Ce sont les principes qui ont déjà été retenus lorsque la Chambre de Commerce a soutenu, dans les années 1972-1975, l'installation du Polygone et, plus tard, la galerie Plein Sud à Auchan où il y a une majorité de propriétaires ou franchisés qui sont des Montpelliérains ayant souvent deux magasins, un à Montpellier, un à Lattes. C'est ce principe qui sera retenu à Odysseum et déjà plusieurs dizaines de commerçants de l'Ecusson sont candidats.

Enfin, faut-il rappeler qu'après l'accord Promodes-Carrefour, ce groupe est dominant à Montpellier ? Ceci n'est pas sain car, déjà, Montpellier figure dans les villes où les prix dans les grandes surfaces sont parmi les plus chers de France.

Pour les consommateurs, l'agrandissement de Casino sera une utile concurrence pour la baisse des prix.

Odysseum créera-t-il des emplois ?

Bien sûr, on ne le dit pas assez. Le coût d'Odysseum sera légèrement supérieur à 2 milliards de francs, soit l'équivalent de la première ligne de tramway. De plus, cela n'aura aucun effet pour les contribuables car 92 % des capitaux d'Odysseum sont privés. Seules deux opérations, soit 8 % sont publiques : le planétarium qui appartiendra à la ville de Montpellier, et la grande patinoire succédant à celle face au zoo de Lunaret, en Décembre 2000, qui appartiendra au district de Montpellier.

Un tel investissement est donc une chance équivalente à une ligne de tramway, c'est-à-dire pour les P.M.E., les artisans et les entreprises du bâtiment l'équivalent de 5000 emplois directs ou indirects pendant les 3 ou 4 ans des travaux.

Odysseum enfin c'est 3000 emplois permanents dont environ 600 à 700 au Casino, 1000 pour Ikéo et Décathlon, auxquels il faut ajouter les bars, les magasins et les équipements ludiques. Ces 3000 emplois profiteront beaucoup à des jeunes.

Vous n'avez pas abordé les rapports d'Odysseum et du centre-ville ?

J'y viens. Contrairement à ce que disent certains, les deux secteurs ne sont pas opposés mais complémentaires. Il y a longtemps que MM. Saintrot et Monory respectivement Maire de Poitiers et Président du conseil général, ont compris que le Futuroscope et le vieux Poitiers étaient alliés. Une navette de bus amène les visiteurs du Futuroscope visiter, acheter, déjeuner ou dîner dans le vieux Poitiers, où ils ne seraient probablement jamais allés sans le succès du Futuroscope.

De la même façon, à Montpellier, contrairement à tout ce qui a été dit, le développement des Multiplexes à Odysseum et à Lattes, loin de tuer le cinéma d'art et d'essai, a, au contraire, considérablement augmenté la fréquentation des Diagonal, ce dont je me réjouis en cinéophile averti avec mes amis Talvat et Pliot.

Nous estimons, avec Raymond Dugrand, que fin 2001 ce sera un million de visiteurs à Odysseum et 2 millions à 2 millions et demi à un rythme de croisière dans 3 à 4 ans.

Ces visiteurs, recrutés pour l'essentiel dans le lorraine Nice-Lyon-Toulouse-Barcelone et l'été, parmi le million de touristes qui d'avril à septembre entourent Montpellier dans le triangle Port Camargue-Lodève-Cap d'Agde, ne vont pas se cantonner à Odysseum même. Avec le prix du parking, sur les 7000 places d'Odysseum, ils auront droit à un aller-retour gratuit Odysseum-Place de la Comédie. Ainsi Odysseum irriguera tout l'Ecusson pour la chalandise.

Faut-il rappeler que ceux qui s'opposent, aujourd'hui, à Odysseum, ont été, il y a dix ans, contre le Corum sur l'Esplanade. Ils ont eu tort et se taisent aujourd'hui. Le Corum est devenu le 3^eme Palais des congrès français après Paris et Strasbourg, pour la troisième année consécutive.

Il apporte, chaque année, 200 millions de chiffres d'affaires sur l'Ecusson. Odysseum jouera donc le même rôle. Facteur d'entraînement de toute l'agglomération montpelliéraine, il sera le principal allié du centre-ville et sa grande chance.

Georges FRECHE
MAIRE de MONTPELLIER

BIENVENUE À VOUS QUI ARRIVEZ DANS NOTRE VILLE !

Du 18 au 23 octobre, l'association Montpellier Accueil des villes françaises (AVF) fête son 30^e anniversaire lors d'une semaine exceptionnelle de bienvenue des nouveaux Montpelliérains. L'occasion de s'informer et de découvrir ce qui fait l'attrait de notre ville et de notre région, au cours d'ateliers, de rencontres gastronomiques, visites guidées, randonnées...
AVF Accueil, 7 rue Verrière-basse du lundi au vendredi de 14 h 30 à 17 h.
Tél. : 04 67 66 15 44.

PRIMEUR 99 : DÉGUSTATION DE LA CUVÉE DE MONTPELLIER

"Les Vignerons de Montpellier" auront le plaisir de vous faire découvrir la nouvelle cuvée de leur Vin Primeur, lors d'une fête qu'ils organisent le jeudi 21 octobre 1999, à partir de 18 h, à la Cave coopérative "Les Vignerons de Montpellier".
55, rue Saint-Céophas
Tél. : 04 67 42 50 54.

AGE D'OR : UNE RENTRÉE DYNAMIQUE

Reprise tonique des activités de l'Age d'Or dès octobre, avec une panoplie de nouvelles activités et animations dans tous les clubs de la Ville : du chant à la sculpture, en passant par le théâtre, la danse, la gymnastique, l'apprentissage des langues, le jardinage, les cours de cuisine, la peinture, l'aquagym, la couture, le scrabble, les échecs, le bridge, le tarot, les ateliers d'esthétique ou de bien-être, la randonnée pédestre, les sorties à vélo, etc.
Renseignements et inscriptions :
Tél. : 04 67 34 70 80

CENTRE DU VOLONTARIAT CHERCHE BÉNÉVOLES

Leurs missions : former une équipe d'accueil-jeunes, orienter à l'accueil du Centre du bénévolat ou participer à une activité au sein de la commission "Communication".
Contact : centre du volontariat, 85, avenue d'Assas, tél. : 04 67 52 51 52.



Christian Bouillé, délégué au contrat local de sécurité, et Jean-Pierre Chevènement

Prévention, insertion, répression : c'est sur ce triptyque que s'organise la politique mise en oeuvre dans le cadre du contrat local de sécurité.

Ce contrat, dont l'objectif est de faire diminuer la délinquance et reculer le sentiment d'insécurité, définit un plan d'action, comportant des mesures précises. Celles-ci ont été arrêtées après une large concertation avec les habitants au cours de réunions publiques. Tous les acteurs de la vie sociale ont été consultés. Tous ont joué le jeu et je les en remercie.

Les partenaires signataires du contrat, le préfet, le procureur de la République, le maire, le recteur d'Académie, le président du conseil général ont, chacun dans leur domaine d'intervention respectif, pris des engagements.

Aujourd'hui les nouveaux moyens, tant en termes d'équipement que de personnel, se mettent en place. Mais au delà, le contrat local de sécurité apporte un nouvel état d'esprit, une manière de travailler sur le terrain plus positive, et une meilleure coordination de tous les agents de sécurité. La permanence de policiers d'Etat dans les postes de police municipale en fournit un excellent exemple, et je m'en réjouis.

Signé le 5 juillet dernier avec Jean-Pierre Chevènement, ministre de l'Intérieur, le contrat local de sécurité est aujourd'hui une réalité.

Christian Bouillé
Conseiller municipal délégué à la sécurité et à la police municipale
Conseiller général

60 policiers d'Etat supplémentaires : depuis dix ans les effectifs ont doublé

Le renforcement des effectifs de police constitue l'élément essentiel du contrat local de sécurité : les policiers dans la ville jouent un rôle majeur. De répression bien sûr, en arrêtant les malfaiteurs, mais aussi de dissuasion. Leur seule présence entraîne la diminution des actes de petite délinquance et d'incivisme qui sont la source du sentiment d'insécurité des habitants. Avec l'arrivée début septembre de 60 nouveaux agents, 36 policiers titulaires, 21 adjoints de sécurité et 3 policiers auxiliaires, Montpellier compte plus de 500 policiers en tenue, soit deux fois plus qu'il y a dix ans. Les nouveaux effectifs ont été accueillis le 7 septembre, au commissariat central, par le préfet, le procureur de la République et le Maire de Montpellier.

MERCI M. CHEVÈNEMENT !

Contrat local de sécurité

Meilleure coordination. Nouveaux équipements. Renforcement des effectifs. Le contrat local de sécurité est une réalité.



Signature du contrat le 5 juillet, de gauche à droite : Daniel Constantin, Georges Frèche, Jean-Pierre Chevènement et André Vézhinet.

5 juillet 1999, la caserne de CRS René Poitevin est inaugurée

La nouvelle caserne de CRS a été inaugurée le 5 juillet dernier en présence de Jean-Pierre Chevènement, ministre de l'Intérieur. Construite dans le quartier du Millénaire, au lieu-dit "Costebelle", elle remplace les bâtiments préfabriqués datant de l'après-guerre et situés chemin de Moularès.

Cette réalisation, financée par le ministère de l'Intérieur et conduite par le secrétariat général de la Police, a coûté 60 millions de francs. Le projet est l'oeuvre des architectes Pierre Mariaud et Antoine Garcia-Diaz. L'opération comporte plusieurs bâtiments de faible hauteur qui abritent sur une surface de plus de 10000 m² : l'état major CRS et les services généraux, les bureaux et ateliers du Secrétariat général de la police. La présence de la caserne, avec un effectif de 172 personnes, dont une soixantaine

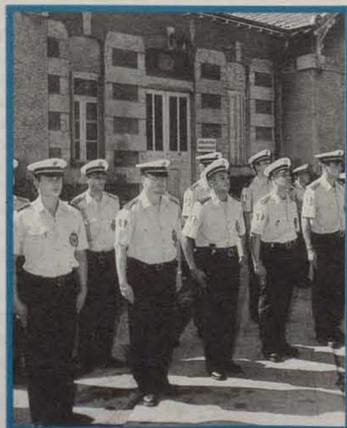


"fidélisées", renforce la sécurité dans le secteur Est de la ville : les Aubes, la Pompi gnane, le Millénaire, Blaise Pascal. Les terrains libérés par l'ancienne caserne de CRS vont accueillir un nouvel hôtel de police qui remplacera le commissariat installé provisoirement dans les locaux de l'ancienne maternité, avenue Professeur Grasset. Cet équipement participera à la sécurité dans le secteur Port Marianne Consuls de Mer, Moularès, boulevard de Strasbourg, et disposera d'un service d'accueil du public.

Les effectifs de sécurité prévus au contrat

Police nationale : + 133 (+19,6%)
Police urbaine : + 31
CrS "fidélisés" : 60
Adjoints de sécurité : +42

Agents municipaux : +146 (+104%)
Police municipale : +24
Gardiens de square : +2
Gardiens de voirie : +50
Adjoints de sécurité à la police municipale : +35
Agents d'ambiance et correspondants de nuit Opac et bailleurs sociaux : +40
Agents d'ambiance Smtu : +45



Contrat local de sécurité

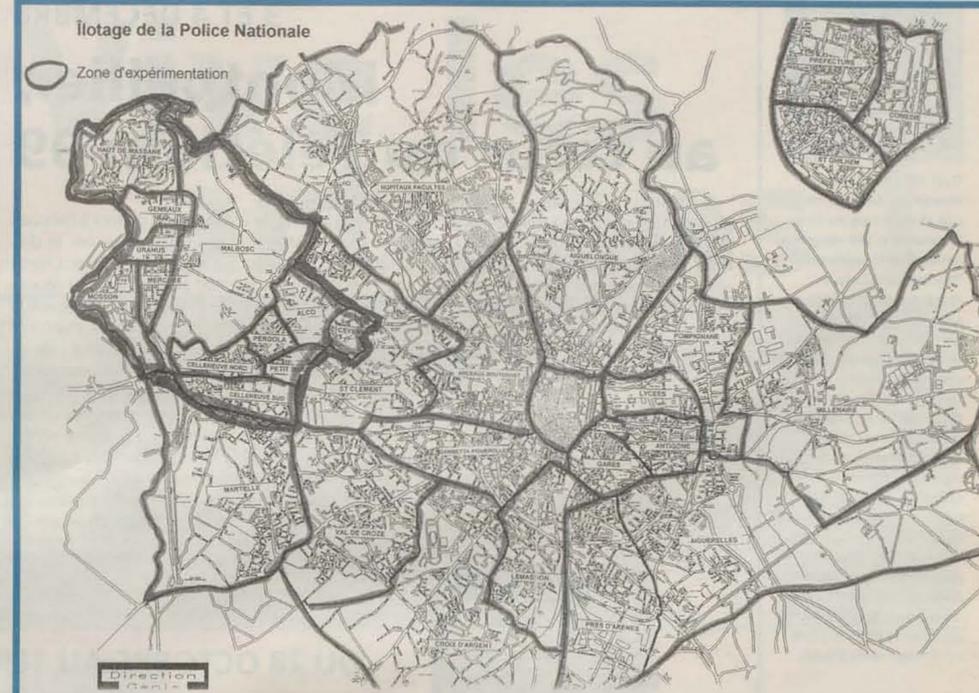
Ilotage : une police présente dans les quartiers

Le développement de la police de proximité constitue l'axe majeur de la politique de sécurité mise en place dans le cadre du contrat local de sécurité. La mise en place de postes de police municipale dans les quartiers, mais surtout le découpage de la ville en 32 îlots confiés chacun à des policiers d'Etat, répond à cette préoccupation.

En outre, les 12 îlots du nord-ouest de Montpellier (sur les 32 que compte la ville) font partie des 60 sites d'expérimentation choisis en France par Jean-Pierre Chevènement, ministre de l'Intérieur, pour la mise en oeuvre de nouvelles méthodes de travail de la police, afin de la rapprocher du citoyen :

"Pour mieux répondre aux attentes de la population en matière de sécurité quotidienne, la police nationale doit en effet transformer sensiblement ses méthodes de travail.

Aussi ai-je décidé de soumettre à l'expérimentation, de nouveaux modes d'action fondés sur l'idée d'une police urbaine territorialisée et responsabilisée, et par conséquent plus présente et plus visible sur la voie publique, plus près des habitants, plus sensible à leurs préoccupations et à leur per-



ception de l'insécurité, plus volontaire aussi dans sa démarche partenariale et mieux à l'écoute des victimes et des plaignants. Les nouveaux effectifs de police ont été principalement affectés au secteur d'expérimentation et notamment au commissariat de la Paillade qui double ainsi ses effectifs, en passant de 35 à 70 personnes.

Polices nationale et municipale mettent leurs moyens en commun

Les rôles respectifs de la police municipale et de la police nationale ne sont pas toujours bien compris de la population. Avec le vote en avril dernier de la loi dite "Chevènement" les policiers municipaux disposent d'un cadre juridique plus clair. Les décrets d'application sont encore en cours d'élaboration, mais on sait déjà que les nouveaux textes étendent les pouvoirs des policiers municipaux, notamment en matière administrative et judiciaire. Ils ont dorénavant la possibilité de "reléver" l'identité des contrevenants, ce qui n'était pas le cas jusqu'à présent. Toutefois, tout acte de coercition se fera sous le strict

contrôle d'un officier de police judiciaire ou de la gendarmerie nationale. De plus en plus il apparaît souhaitable d'établir une synergie entre toutes les forces de police. C'est dans cette optique que depuis le 1^{er} août, des îlotsiers de la police nationale effectuent une permanence dans quatre postes de police municipale (Saint-Martin, Cité Gély, Aiguelongue, Lemasson) du mardi au vendredi, de 15 à 16 heures : l'occasion pour les deux polices de recueillir leurs informations respectives, et la possibilité pour les habitants de trouver sur place, dans leur quartier, un interlocuteur de la police d'Etat.



Un nouveau commissariat de police nationale à la Paillade, Celleneuve, Cévennes, Petit-Bard, Pergola, ouvert jusqu'à une heure du matin

Parmi les actions à mettre en oeuvre dans le cadre du contrat local de sécurité, figurent l'installation de deux commissariats de quartier, l'un à la Paillade, l'autre sur la Comédie. Pour ce dernier, la réflexion est engagée. A la Paillade la police nationale disposait d'un poste de police d'une superficie de 270 m² dans un local loué à la ville. Il était impossible de transformer ce simple poste de police en un véritable commissariat, la configuration des locaux ne permettant pas une extension sur le site.

La ville a donc décidé de louer à l'Opac 540 m² de locaux sur le Grand Mail et de les mettre à la disposition de l'Etat pour y installer le nouveau commissariat. Les travaux d'aménagement et de mise en conformité ont été effectués cet été grâce à une subvention de la ville à l'Opac de 28 000 F.

La remise des clés a eu lieu le premier Octobre. Ainsi la Paillade dispose aujourd'hui d'un véritable commissariat de police qui sera ouvert jusqu'à une heure du matin (au lieu de 20h), et qui fonctionnera avec un effectif doublé.

Permanences des îlotsiers de la police nationale dans les postes de police municipale*

Saint Martin
1, rue Jean Vachet
04 67 58 72 26

Lemasson
460, bd Pedro de Luna
04 67 69 15 49

Cité Gély
2, route de Lavèrune
04 67 47 48 27

Aiguelongue
Résidence Le Claridge
rue des Cétoines
04 67 41 41 44

* du mardi au vendredi de 15 à 16 heures

Vous pouvez laisser un message au service des îlotsiers 24 heures sur 24 en téléphonant au 04 67 22 79 70 (répondeur)

En cas d'urgence téléphoner au commissariat central au 04 67 22 78 22

DU 15 AU 17 OCTOBRE
26^E CONGRÈS
NATIONAL DE
L'ASSOCIATION
"BUCHENWALD-DORA ET
KOMMANDOS"

C'est dans la salle des Rencontres de la mairie que se déroulera du 15 au 17 octobre le 26^e congrès national de l'association "Buchenwald-Dora et Kommandos". Les 2500 membres de cette association créée en 1945 - parmi lesquels on compte 1100 anciens déportés - travaillent sans relâche pour maintenir vivante la mémoire de ces camps d'extermination et de ceux qui y ont été enfermés. Du 11 au 17 octobre, une exposition sera également organisée dans le hall de l'hôtel de ville pour perpétuer le "devoir de mémoire" et éviter que ces jours particulièrement sombres de notre histoire ne tombent dans l'oubli.

24 OCTOBRE
SALON DES
COLLECTIONNEURS

Le Salon des Collectionneurs organisé par le Cercle Philatélique Numismatique Cartophile de Montpellier aura lieu le 24 octobre prochain, à l'occasion du 150^e anniversaire du timbre français. De 9h à 18h sans interruption, des expositions de timbres, de monnaies et de cartes postales seront présentées dans la Salle des Rencontres de la Mairie de Montpellier qui accueillera aussi de nombreux stands animés par des professionnels ainsi que par des membres du club (entrée libre).
A noter, pour les passionnés : tout au long de l'année, les membres du Cercle Philatélique Numismatique Cartophile de Montpellier se réunissent le dimanche matin à la Maison pour tous Marcel Pagnol.
Informations : 04 67 27 61 75

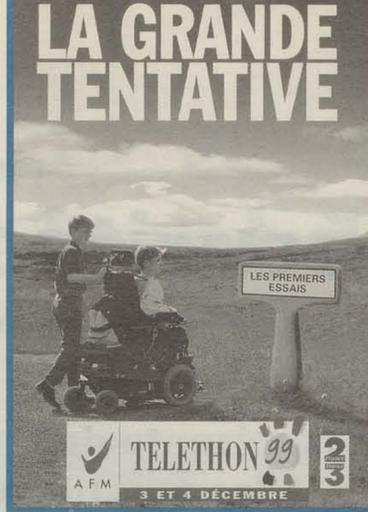


3 ET 4 DÉCEMBRE
Montpellier,
au cœur du Téléthon 99

Montpellier accueillera les 3 et 4 décembre prochains la treizième édition du Téléthon organisé par l'Association Française contre les Myopathies (AFM) et France Télévision. C'est du Conum, où sera installé le plateau central télévisé, que seront notamment retransmises les deux grandes soirées du vendredi 3 et du samedi 4 sur France 2, la Place de la Comédie accueillant pour sa part le Centre d'animation et de promesses dont l'organisation a été confiée à la Ville de Montpellier.

Depuis le mois de juin, la Ville de Montpellier s'est mobilisée pour sensibiliser les as-

sociations de la ville et du district à l'accueil du Téléthon et faire de l'édition 99, la dernière du siècle, un immense succès. D'ores et déjà, plus de 500 personnes ont répondu à l'invitation de la Ville et travaillent à la mise en place de très nombreux projets d'animations. On peut notamment citer la très belle idée de l'Orchestre Philharmonique de Montpellier qui, en fonction de l'argent récolté au profit du Téléthon, prévoit de faire monter les musiciens un à un sur scène jusqu'à ce que la formation soit au complet, ou encore les initiatives de l'association des Amis de Saint Roch qui envisagent de confectionner un cerge de 2000 mètres ou



des étudiants de l'Ecole d'Architecture qui prévoient de construire (et de faire flotter) une barque en béton.
Pour organiser une manifestation et participer au Téléthon 99, qui marquera également la deuxième étape de la Grande Tentative pour la mise au point de la thérapie génique, contactez la coordination AFMTéléthon de l'Hérault (tel : 04 67 10 06 00).

DU 28 OCTOBRE AU 1ER NOVEMBRE

1er Salon du Cheval
de Montpellier

Le premier Salon du Cheval de Montpellier se déroulera au Parc des Expositions du 28 octobre au 1er novembre 1999. Autour du thème "Le Cheval Camargue reçoit les Chevaux Ibériques", il rassemblera tous les amoureux des chevaux, professionnels ou amateurs, passionnés d'élevage, de sports équestres ou de randonnée. Au programme : plus de 30 000 m2 de surface d'exposition (élevage, équipement des chevaux, du cavalier, des écu-

ries, soins, transports...), 1000 chevaux (Camargue, pure race Espagnol, Lusitanien, pur sang Arabe, Palomino, Frison...), 500 artisans et éleveurs, près de 9 000 m2 de carrières...
Toute la journée, de nombreuses animations se succéderont (démonstrations, shows équestres, dressage, voltige, attelage...) et une large place sera également accordée à des concours de haut niveau comme, par exemple, le Championnat Européen d'Equitation de Travail qui aura lieu

pour la première fois en France avec les équipes nationales d'Espagne, d'Italie, du Portugal et de France.
Enfin, véritable clou du salon, la très célèbre Ecole Royale Andalouse d'Art Equestre de Jerez de la Frontera présentera le spectacle "Como bailan los caballos andaluzes" les 29, 30 et 31 octobre en exclusivité en France pour le 1er Salon du Cheval de Montpellier.
Informations : 04 67 17 67 17

DU 8 AU 17 OCTOBRE

Modes d'habits et modes de vie
à La Foire Internationale
de Montpellier

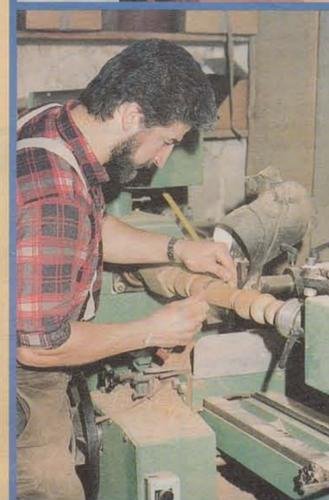
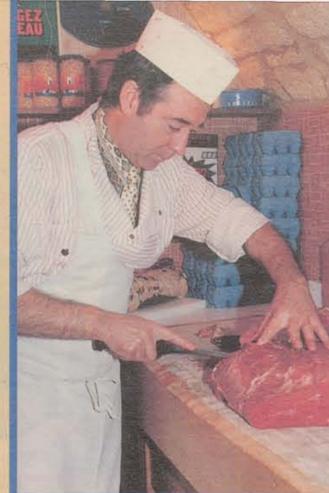
Quelques mois avant l'an 2000, la 51^e édition de la Foire Internationale de Montpellier - qui se déroulera du 8 au 17 octobre au Parc des Expositions - sera l'occasion de mettre l'accent sur les modes vestimentaires et sur les modes de vie qui ont marqué le siècle qui s'achève. Dans le hall Jacques Coeur, de nombreux créateurs, des artisans, des stylistes et des designers animeront des ateliers permanents alors que plusieurs défilés quotidiens présenteront différentes tendances de la mode : celle des grands comme celle des

petits, celle des seniors, celle des sportifs, la mode des grands créateurs internationaux...
Comme chaque année, la Foire Internationale de Montpellier proposera également à ses visiteurs (230 000 l'année dernière) de découvrir les dernières nouveautés en matière d'habitat, de bricolage, de décoration, d'arts ménagers... Des nouveautés présentées par plus de 900 exposants qui participent chaque année au succès de la foire, principal événement économique de notre région.

Visitez le stand
de la Ville à la Foire
de Montpellier

Du 8 au 17 octobre, la Ville de Montpellier vous donne rendez-vous pendant la Foire sur son stand dans le hall Marco Polo. Plus particulièrement à l'honneur cette année, la Citoyenneté et l'environnement. Ce dernier thème sera d'ailleurs également développé sur le stand du District, consacré au développement durable : Transports en commun non polluants, tramway, tri sélectif... Bien sûr, vous trouverez aussi comme chaque année toutes les informations sur les différents services et équipements de la Ville et du District.

Vive les artisans !



Bernard Michel, adjoint au maire
Délégué au développement économique, ancien vice-président de la Chambre de Métiers de l'Hérault :

"L'artisanat, c'est l'équilibre
entre la main et l'esprit"

Quelle est l'importance du secteur de l'artisanat à Montpellier ?

L'artisanat est un élément essentiel de l'activité économique de la Ville. L'importance de ce secteur provient bien sûr du nombre d'entreprises artisanales installées à Montpellier - on en compte plus de 3000 - mais aussi de la très grande variété des métiers exercés ainsi que de la forte implantation des artisans dans la vie de nos quartiers.

Justement, quelle est l'action de la Ville en direction de l'artisanat et des artisans ?

La première contribution de la Ville au développement des entreprises artisanales s'opère dans le cadre du budget qui est voté chaque année par le Conseil Municipal. Qu'il s'agisse d'investissement ou de fonctionnement, le budget municipal présente un volume d'activité considérable dont profitent notamment les entreprises artisanales. Mais l'action de la municipalité prend de nombreuses autres formes.

Pouvez-vous nous en donner quelques exemples ?

Bien sûr. Par exemple, le fait de faciliter l'accès et le travail des artisans dans l'Ecusson a toujours fait partie de nos priorités. C'est la raison pour laquelle nous avons créé un système avec un carnet à souches qui permet aux artisans de pénétrer et de stationner plus facilement dans le centre historique où ils peuvent ainsi mieux travailler. Autre élément important, qui concerne l'OPAC, l'accès aux marchés de rénovation des immeubles a été grandement facilité par le découpage des travaux en tranches raisonnables, plus à la portée des entreprises artisanales. Dernier exemple, qui relève cette fois du District, les artisans du

bâtiment ont obtenu l'autorisation d'utiliser gratuitement les points de propreté où ils peuvent déposer 1m3 de gravats par semaine.

Les initiatives que vous venez de citer concernent essentiellement les entreprises du bâtiment. Qu'en est-il pour les autres activités ?

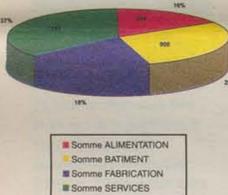
Des actions spécifiques sont aussi menées dans les autres secteurs d'activité de l'artisanat. C'est le cas, par exemple, en direction des métiers de la coiffure et de l'esthétique ou bien des fleuristes, professions avec lesquelles différentes opérations sont organisées régulièrement grâce à l'appui de la Ville. Par ailleurs, une manifestation telle que la Comédie de l'Artisanat, dont le succès est bien connu, permet à tous les artisans de toutes les professions (bâtiment, métiers de bouche, services, production) de présenter leur savoir-faire à un grand nombre de Montpelliérains. Enfin, pour les métiers de bouche (bouchers, charcutiers, boulangers, pâtisseries), nous avons créé le Village Languedocien à la Foire Internationale de Montpellier, ce qui permet à ces artisans de se faire connaître de plus de 240 000 visiteurs. Bien évidemment, nous restons à l'écoute des artisans et de leurs organisations professionnelles dont les demandes ont toujours été justes et appropriées. L'artisanat est un secteur très dynamique et intelligent. Les artisans ne demandent pas des subventions mais des solutions à des problèmes concrets. Gageons que le prochain millénaire verra l'artisanat conforter ses positions grâce à son savoir-faire et à la qualité de ses productions face à la standardisation que d'autres nous proposent.

Photos : Chambre de Métiers de l'Hérault, Fanny Dombres

L'artisanat en chiffres

- Plus de 16 500 entreprises artisanales sont répertoriées dans le département de l'Hérault.
- L'artisanat représente environ 48 000 actifs dans l'Hérault (chefs d'entreprises, salariés, conjoints et apprentis compris), soit 15 % de la population active du département.
- 250 métiers traduisent la diversité des savoir-faire traditionnels, artistiques ou de haute technologie dans les différents secteurs de l'artisanat : alimentaire, bâtiment, production et services.
- Un chef d'entreprise sur deux est employeur et crée en moyenne 2,3 emplois.
- A Montpellier, 3 148 entreprises artisanales totalisent 5 800 salariés.

Nombre et répartition des entreprises artisanales installées à Montpellier



L'UPA : Profession Artisan

L'Union Professionnelle Artisanale (UPA) a été créée en 1975 par les trois organisations professionnelles représentatives des grandes branches de l'artisanat : la CAPEB pour le bâtiment, la CNAMS pour les services (Confédération Nationale de l'Artisanat des Métiers et des Services) et la CGAD pour les métiers de bouche (Confédération Générale de l'Alimentation en Détail). Unique organisation interprofessionnelle représentative des employeurs de l'artisanat, l'UPA est inscrite comme telle depuis 1983 dans le Code du Travail. A ce titre, l'Union Professionnelle Artisanale défend les intérêts des artisans dont elle est le porte-parole. L'Union Professionnelle Artisanale de l'Hérault, installée à Montpellier, est présidée par Pierre Pic.

Jean-Pierre Courseille,
président de la Chambre
de Métiers de l'Hérault :

"L'artisanat, un secteur d'avenir"

Quelle est la mission de la Chambre de Métiers de l'Hérault ?

La mission première de la Chambre de Métiers est la tenue du Répertoire des métiers qui est, en quelques sortes, le fichier des entreprises du département. L'inscription au Répertoire des métiers est obligatoire pour toute création ou installation d'entreprise ayant une activité économique de production, de transformation, de réparation ou de prestation de services. Mais, en plus de cette mission qui est la base de son activité, la Chambre de Métiers mène également des actions importantes dans d'autres domaines.

Lesquels ?

La Chambre de Métiers assure par exemple la représentativité des artisans auprès des pouvoirs publics. Par ailleurs, elle est aussi très active en matière de formation professionnelle, depuis l'apprentissage jusqu'à la formation continue des artisans. Autre compétence, la Chambre de Métiers exerce également une fonction d'appui et de conseil pour favoriser le développement des entreprises. Enfin, la Chambre de Métiers met aussi en place différentes actions d'animation et de promotion des entreprises artisanales. Elle est présente, par exemple, dans des foires-expositions ou des salons professionnels ou grand public, comme, à Montpellier, la Comédie de l'Artisanat ou la Foire Internationale, et elle a aussi créé ses propres manifestations - Concours de l'Excellence et Concours l'Hérault Gourmand - pour mettre en valeur l'artisanat et les entreprises.

Quelle est la situation de l'artisanat dans l'Hérault et plus particulièrement à Montpellier ?

On compte plus de 16 500 entreprises artisanales dans le département de l'Hérault. Ces entreprises emploient 15 % des actifs du département. Dans le secteur du bâtiment, et toujours dans l'Hérault, ce sont 50 % des salariés qui sont employés par des entreprises artisanales. Pour ce qui est de Montpellier, on compte plus de 3 000 entreprises qui emploient 5 800 personnes. On mesure à ces quelques chiffres toute l'importance du secteur artisanal pour l'activité économique et l'emploi dans notre région.

Avez-vous été associé à la préparation de certains grands chantiers comme, par exemple, celui du tramway ?

Bien sûr. Cela fait d'ailleurs partie de notre mission de représentativité et de dialogue avec les pouvoirs publics. Pour ce qui est des questions d'ordre technique, c'est plutôt la CAPEB, en tant qu'organisme professionnel, qui a travaillé sur les marchés du tramway. Pour notre part, nous avons suivi l'enquête d'utilité publique en ayant soin de faire entendre la voix des artisans. Un élu de la Chambre de Métiers fait d'ailleurs partie de la Commission chargée d'indemniser les professionnels ayant subi des gênes importantes dans le cadre des travaux du tramway.

On souligne souvent les performances de l'artisanat en matière de création d'emplois. Conseilleriez-vous à un jeune de suivre cette voie ?

Sans hésitation, oui. Savez-vous, par exemple, que 75 % des jeunes qui sortent d'un Centre de Formation d'Apprentis sont embauchés par une entreprise artisanale ?

L'artisanat offre des débouchés tout à fait intéressants et de réelles possibilités d'évolution. C'est la raison pour laquelle nous avons mis en place, à la Chambre de Métiers, un Service Apprentissage et un Centre d'Aide à la Décision pour mieux conseiller les jeunes et les entreprises. C'est aussi pour cela que nous avons créé il y a trois ans le Forum de l'Apprentissage qui rassemble en une seule journée plus de 2 000 jeunes qui viennent s'informer sur les métiers de l'artisanat.

Des marchés publics à la portée des entreprises artisanales

A l'occasion de la réhabilitation des immeubles de La Paillade, l'OPAC a choisi de donner à de petites entreprises la possibilité de soumissionner aux appels d'offres. Pour cela, il a fallu alléger la procédure - tout en s'assurant d'une parfaite conformité avec le code des marchés publics - et lancer les appels d'offres opération par opération et par corps d'état séparé. Avantage, le dossier de consultation des entreprises mis au point en partenariat avec la CAPEB est beaucoup moins volumineux tout en étant plus explicatif que celui des versions "classiques". De même, l'acte d'engagement ainsi que les différentes pièces du dossier (cahiers des clauses administratives et techniques particulières...) ont été significativement simplifiés. Résultat, de nombreuses entreprises artisanales, dont certaines sont installées à La Paillade, ont décroché des marchés à l'occasion de cette opération.

C'est notamment le cas pour Antoine De La Vega, qui dirige l'entreprise de peinture Alpha Décor, installée sur la zone franche à La Paillade. Cette S.A.R.L. qui emploie 8 personnes a remporté différents marchés et est notamment intervenue dans la réhabilitation de locaux commerciaux sur l'avenue de l'Europe et le square de Cos ainsi que dans différents immeubles d'habitation situés avenue de Barcelone, rue de Bari, squares Satume et Uranus... "Chaque appel d'offres concernait 8 logements" précise Antoine De La Vega qui ajoute avoir "particulièrement apprécié cette manière de travailler, non seulement parce que les appels d'offres passés par petits lots ont permis de faire travailler des entreprises artisanales mais aussi parce que cette expérience était professionnellement très intéressante grâce aux rapports plus étroits qui se sont créés avec les architectes qui, eux aussi, ont travaillé cage d'escalier par cage d'escalier". Autre motif de satisfaction pour le chef d'entreprise "le fait d'avoir travaillé dans le quartier où la société est installée a renforcé la qualité de nos relations avec les habitants de La Paillade". Un sentiment auquel s'ajoute "le plaisir d'avoir apporté du bonheur aux gens".



Photo : Chambre de Métiers de l'Hérault, Eddy Dombros

Gérard Lemouzy, président de la CAPEB * Hérault : "Rénovation des immeubles de l'OPAC, chantiers du tramway : deux opérations bénéfiques pour les artisans du bâtiment"



Des "Artisans Messagers" dans les écoles

Depuis quatre ans, à l'initiative de la CAPEB Hérault, des artisans qui ont reçu une formation pédagogique effectuent des interventions dans les écoles (classes de CM1 et CM2) et les collèges (classes de 6^e et 5^e) du département. Objectifs : sensibiliser les enfants aux métiers du bâtiment, leur expliquer les gestes, les contraintes et les étapes d'une construction, leur présenter les outils, les matériaux, les plans... C'est une maquette de maison qui leur sert de support et qui permet aux enfants de découvrir les métiers du bâtiment dans une démarche à la fois ludique et didactique.

Qu'est-ce qu'un artisan ?

Qualifié dans son métier, l'artisan est un chef d'entreprise indépendant qui assure seul ou avec son conjoint la responsabilité de toutes les fonctions de l'entreprise : production, gestion et commercialisation. La filière de formation de l'artisanat est par excellence l'apprentissage. L'artisan bénéficie d'un savoir-faire reconnu, d'une image culturelle forte, véritable gage de qualité. Pour avoir droit à la qualité d'artisan dès l'immatriculation au Répertoire des métiers et pour s'en prévaloir, il faut justifier soit d'un diplôme ou d'un titre homologué dans le métier exercé soit d'une durée d'exercice du métier d'au moins 6 ans. Le brevet de maîtrise ou un diplôme équivalent donne accès au titre de maître artisan, délivré par une commission régionale. 509 titres d'artisan et 44 titres de maître artisan ont été délivrés à des artisans de la ville de Montpellier depuis la mise en place de ces qualifications.

Qu'est-ce qu'une entreprise artisanale ?

Dotée d'une personnalité morale ou physique, une entreprise est artisanale dès lors qu'elle est immatriculée au Répertoire des métiers. Elle répond à deux critères essentiels de taille et d'activité : ne pas dépasser un effectif de 10 salariés au moment de la création et exercer une activité de production, de transformation, de réparation ou de prestation de services.

Pouvez-vous nous présenter brièvement la CAPEB ?

La CAPEB, Organisation Professionnelle des Artisans du Bâtiment, s'adresse aux artisans et aux petites entreprises du bâtiment. Elle leur propose différents services qui vont de la documentation professionnelle aux stages de formation technique en passant, par exemple, par le conseil juridique, le conseil en informatique ou en gestion, l'assistance au montage des dossiers d'appels d'offres, l'information sur l'évolution de la réglementation, la représentation des artisans auprès des maîtres d'ouvrages publics... C'est d'ailleurs à ce dernier titre que nous avons cherché à travailler, le plus en amont possible, en étroite relation avec les promoteurs du tramway.

Dans quel but ?

La CAPEB souhaitait que des artisans puissent travailler sur les chantiers de la première ligne de tramway. Pour cela, il fallait que les appels d'offres soient découpés en petits lots séparés pour être plus facilement

accessibles à des entreprises artisanales, à l'image de ce qui avait été fait par l'OPAC - avec succès - pour la rénovation des immeubles de La Paillade.

Quels ont été les résultats ?

De la même manière que cela s'était déroulé avec l'OPAC, la coopération a été exemplaire avec les équipes en charge du tramway chez lesquelles nous avons trouvé une oreille très attentive. La construction de la ligne s'est effectivement réalisée segment par segment et les marchés ont été passés par petits lots, ce qui a permis à une vingtaine d'artisans ou de petites entreprises d'être retenus directement suite aux appels d'offres, d'autres intervenant en sous-traitance. Le bilan de l'opération est donc particulièrement positif pour les artisans et pour l'emploi. Parallèlement, la CAPEB s'était aussi engagée dans un vaste programme de formation continue pour mieux préparer les artisans qui souhaitaient soumissionner aux appels d'offres du tramway. Là aussi, nos efforts ont porté leurs fruits.

D'une manière générale, quelle est la situation des entreprises du bâtiment à Montpellier ?

La situation est bonne. Les chantiers sont nombreux à Montpellier. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle les entreprises n'ont pas trop souffert de la crise des années 1992/1993.

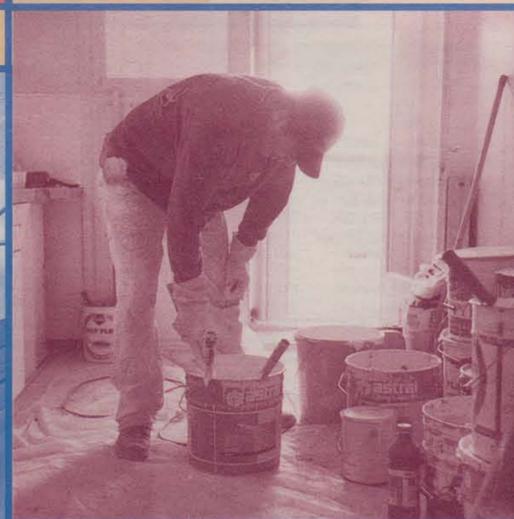
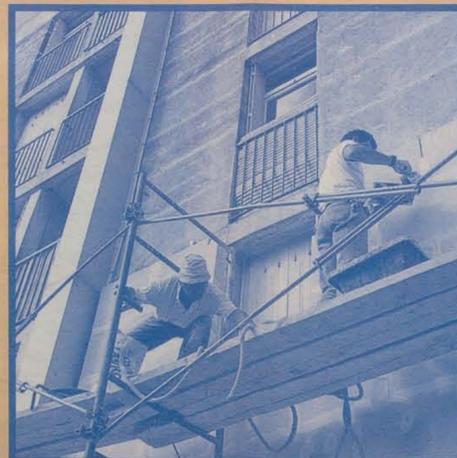
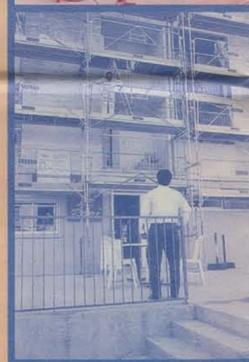
Le gouvernement a récemment décidé de baisser de 20,6 % à 5,5 % le taux de la T.V.A. pour les travaux d'entretien dans les logements. Qu'attendez-vous de cette mesure ?

Il s'agit là d'une décision très importante dont la CAPEB demandait l'application depuis longtemps. Lorsque l'on sait que les travaux d'aménagement, de rénovation et de réhabilitation représentent 70 % des travaux du bâtiment, on comprend vite l'intérêt d'une telle mesure qui devrait permettre de lutter efficacement contre le chômage et le travail clandestin.

* Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment

Déchets de chantiers : les points de propreté accessibles aux artisans du bâtiment

Le District de l'Agglomération de Montpellier et la CAPEB ont signé le 23 avril dernier une convention concernant l'élimination des déchets de chantiers. Les artisans ont ainsi accès aux points de propreté Demeter dans lesquels ils peuvent déposer gratuitement, chaque semaine, jusqu'à un mètre cube de déchets artisanaux en provenance des chantiers sur lesquels ils travaillent. Cette mesure a permis de répondre à une demande des artisans du District qui étaient à la recherche d'une solution de proximité pour l'élimination de petites quantités de déchets issus de chantiers de taille réduite. Depuis la signature de cette convention avec le District, l'exemple montpellierain a fait école et la CAPEB a d'ailleurs signé un accord similaire avec la Ville de Sète.



Les artisans vous donnent rendez-vous à la 51^{ème} Foire Internationale de Montpellier

La Foire Internationale de Montpellier, principal événement économique de notre région, aura lieu au Parc des Expositions du 8 au 17 octobre. Quelques mois avant l'an 2000, l'accent sera mis pour l'occasion sur les modes et les modes de vie qui ont marqué le siècle avec, chaque jour, de nombreuses animations sur la mode. Le thème retenu pour la journée d'ouverture de la Foire (8 octobre),

ge, hall Mercure (hall 6) avec les cuisines, les meubles ou les salles de bains, hall Ferdinand de Lesseps (hall 5) dédié aux piscines et aux aménagements extérieurs... Le hall Aristide Boucaut (hall 4) sera quant à lui réservé aux secteurs de l'habitat, du second oeuvre, des cuisines et abritera aussi le 6^{ème} Salon de la Maison Individuelle. Un salon organisé sous l'égide de l'Union Nationale des Constructeurs de Maisons Indi-



"La mode et les artisans", mettra d'ailleurs les métiers d'art à l'honneur avec, notamment, le défilé du Syndicat Artisanal Régional des Métiers d'Art : une ligne d'habits futuristes qui mêle la chair à l'acier et où le plexi prend des teintes bariolées. Le tout accompagné de bien d'autres modèles fluctuants du prêt à porter, sans oublier les accessoires et les bijoux raffinés. Comme chaque année, les visiteurs trouveront aussi à la Foire Internationale de Montpellier les stands de nombreux artisans. C'est ainsi que le hall Frères Percire (hall 7) abritera le Palais de l'Artisanat et de la Décoration et, pour la première fois, un Salon des Métiers d'Art. Bien entendu, les artisans seront aussi présents dans de nombreux autres halls selon la nature de leur activité professionnelle : hall Jean Monnet (hall 9) consacré à l'habitat et au bricola-

viduelles qui s'adresse à tous ceux qui projettent de construire, d'acquies, de rénover ou d'équiper leur logement. Enfin, au centre du Parc des Expositions, le Village Languedocien permettra la rencontre entre les artisans ou les producteurs et les nombreux amateurs de produits du terroir.



14 ET 15 NOVEMBRE 1999 AU CORUM

3^{ème} Salon Euro-Méditerranéen de la Coiffure et de l'Esthétique

Présidé par Francis Huguet (artisan coiffeur), ce salon s'annonce comme un grand succès

C'est les 14 et 15 novembre prochains que le Cercle International pour le Renouveau de la Coiffure et de l'Esthétique présidé par Francis Huguet organise au Corum la troisième édition du Salon Euro-Méditerranéen de la Coiffure et de l'Esthétique. Outil de promotion des métiers de la coiffure et de l'esthétique, vitrine de leur dynamisme et de leur savoir-faire, ce salon destiné en premier lieu aux professionnels est aussi ouvert au grand public auquel il donne l'occasion de retrouver les grandes tendances de la mode. Un large éventail de concours est proposé aux professionnels qui souhaitent y participer et les différentes spécialités - coiffure, body painting... - peuvent s'exprimer au cours des différentes compétitions qui se déroulent sous l'oeil d'un jury composé de grands professionnels. Par ailleurs, le Salon de la Coiffure et de l'Esthétique offre également une grande surface d'exposition qui permet d'accueillir dans d'excellentes conditions les stands sur lesquels les professionnels peuvent présenter au public leurs produits et leur savoir-faire. Enfin, les grandes marques mondiales organiseront des shows de démonstration animés par de grands noms de la coiffure et de l'esthétique avec le concours des grandes agences de mannequins.



Plus de 350 candidats se sont affrontés lors des concours internationaux de l'édition 1998

A partir de l'an 2000, Montpellier accueillera une année sur deux le salon Bâtisud avec Nîmes

Le Parc des Expositions de Montpellier accueillera pour la première fois du 25 au 27 mai 2000 le salon Bâtisud. Ce salon organisé par la CAPEB pour les professionnels du bâtiment et des travaux publics se tiendra donc désormais en alternance une année à Nîmes, où il a été mis en place par la CAPEB du Gard, et une année à Montpellier. Objectif : faire de Bâtisud un rendez-vous incontournable dans le Sud en jouant la complémentarité et le partenariat entre les deux villes. Bâtisud 2000, 5^{ème} édition du salon, accueillera les professionnels du bâtiment et des travaux publics, les artisans et les maîtres d'oeuvre du grand Sud autour de nombreux exposants : grossistes, indus-

triels... Des conférences et des démonstrations techniques seront aussi organisées. Parmi les thèmes d'ores et déjà retenus par le comité de pilotage, une priorité a été accordée aux thèmes fédérateurs pour l'ensemble de la filière : la maison saine, les déchets, le patrimoine... Bâtisud 2000 accueillera également les Journées d'Etude et de Formation Nationales de l'Union Nationale Artisanale Serrurerie-Métallierie constituée par les délégations départementales d'artisans serruriers-métalliers de la CAPEB. Ces Journées rassembleront les délégations de tous les départements, réunies pendant deux jours et demi en commissions et en réunions professionnelles avec des exposants d'envergure nationale.



1 - Communication des décisions prises depuis la dernière séance du conseil municipal

2 - Informations de M. le Maire

3 - Désignation des représentants du Conseil municipal devant siéger à la Commission de site interuniversitaire destinée à améliorer les conditions de vie des étudiants par des actions associant divers partenaires locaux.

4 - Soutien de la Ville au mouvement ATD Quart Monde France qui souhaite associer la journée mondiale du refus de la misère du 17 octobre 1999 au 10^{ème} anniversaire de la Convention des Droits de l'Enfant.

5 - Conformément au Code de l'urbanisme, avis de la Ville sur le projet de révision du plan d'occupation des sols (POS) de la Commune de Clapiers.

6 - Avenant n°4 prorogeant de dix mois la convention confiant à SERM les études et la réalisation du Port Jacques-Cœur.

7 - Avenant n°3 prorogeant de trente-six mois la convention confiant à la SERM les études nécessaires à l'urbanisation des quartiers situés à l'est du Lez, au-delà du périmètre de la ZAC Port-Marianne - Jacques-Cœur.

8 - Acquisition de trois parcelles situées rue du Mas Rouge appartenant à la société Midi-libre, pour permettre la réalisation d'un parc public et la création d'un bassin de rétention destiné à remédier aux risques d'inondation de la Lironde.

9 - Acquisition d'un terrain situé rue des Poiriers (secteur hôpitaux-facultés), appartenant à la SCI Proby, pour réaliser une Maison pour Tous.

10 - Acquisition d'un terrain situé au sud de l'autoroute A9, appartenant à M. Esteban, pour permettre un recalibrage de la Lironde qui le longe, dans le cadre de l'opération de transparence hydraulique du Lez et de la Lironde.

11 - Vente à la SERM d'un terrain situé Place Faulquier destiné à être inclus dans l'opération d'aménagement d'ensemble de la ZAC d'Antigone.

12 - Affaire retirée

13 - Avenant n°1 à la convention Ville / District / SERM, relative à l'aménagement du parc d'activités Eurêka. Proposition d'extension par création d'une ZAC incluant le parc d'activités Eurêka et des terrains situés dans son prolongement, à l'est de la rue de Pommessargues et de la rue Becquerel.

14 - Avis favorable de la Ville sur le lancement par le District d'une procédure de ZAC à vocation d'activités incluant le parc d'activités Eurêka et des terrains situés dans son prolongement.

15 - Approbation du dossier de réalisation de la 5^{ème} modification de la ZAC d'Antigone et de son plan d'aménagement de zone.

16 - Approbation du dossier de création de la ZAC de Malbos située dans le secteur nord ouest de la Ville : acceptation des termes du traité de concession Ville / SERM, décision d'exclure les constructions du champ d'application de la taxe locale d'équipement et d'appliquer le plan d'aménagement de la zone (PAZ) à l'intérieur de la ZAC.

17 - Approbation du dossier de réalisation - plan et règlement de la zone, programme des équipements publics et modalités prévisionnelles de financement - de la ZAC Port-Marianne Consuls de Mer.

18 à 20 - Agrément des candidatures de SODIMM (Monne Decroix), du Groupe ELLUL et de PROGEST, attributaires sur proposition de la SERM, de la réalisation d'une nouvelle tranche de constructions située sur le chemin de Moularès, à l'arrière de la première tranche de la ZAC Port-Marianne Consuls de Mer.

21 - Agrément de la candidature du District chargé de la réalisation d'une patinoire, dans le cadre du complexe sportif dénommé Odysseum, sis sur la ZAC Port-Marianne Portes de la Méditerranée.

22 - Avenant au marché destiné à l'entretien des locaux du Centre municipal Garosud en raison d'un transfert de raison sociale de la Société ABILIS PROPRIETE titulaire du marché en ABILIS S.A.

23 - Lancement d'un appel d'offres européen, concernant l'entretien des locaux du Centre municipal Garosud.

24 - Démolition du local technique du parc Rimbaud et aménagement de l'emprise libérée en espace vert.

25 - Démolition de bâtiments du collège de Las Cazes qui

ont fait l'objet d'un avis défavorable de la part de la Commission de sécurité.

26 - Attribution des subventions aux associations culturelles : Musiques en scène 10 000 F, Atout lumière 2 500 F, Aspic 10 000 F, Atelier de recherche théâtrale 5 000 F, Compagnie de l'imprudence 5 000 F et Amicale des amoureux de la Corse 5 000 F.

27 - Demande de subventions complémentaires pour financer l'acquisition de documents patrimoniaux de la bibliothèque municipale.

28 - Lancement d'un appel d'offre national pour l'acquisition des matériels informatiques destinés au fonctionnement des logiciels du réseau informatique des bibliothèques et médiathèques.

29 - Dans le cadre d'une gestion globale de la dette et de la trésorerie, remboursement anticipé d'un prêt conclu auprès de AUXIPIF.

30 - Adhésion de la Ville au Comité 21 (Comité français pour l'environnement et le développement durable) chargé d'aider les collectivités territoriales à concevoir et mettre en place des actions de sensibilisation, d'information et de formation qui concourent au développement durable.

31 - Affectation de subventions: Association sociale des gitans de Bionne 117 000 F, Montpellier Arc club 30 000 F, Club sportif bouliste de Montpellier 9 000 F, CIRAD 50 000 F.

32 - Garantie de la Ville pour le remboursement d'un emprunt à la société d'HLM F.D.I. HABITAT pour financer la construction de 22 logements au foyer d'hébergement Le Prato, sis Parc Euromédecine, 175, rue du Caducée.

33 - Avenant au marché destiné à couvrir les besoins de la Centrale d'achats en matériel d'armoire de commandes pour signalisation tricolore, en raison du transfert de raison sociale de la société titulaire S.F.M.I. en société SAGEM.

34 - Avenant au marché destiné à couvrir les besoins en matériels de la Centrale d'achats, en raison du transfert de raison sociale de la société titulaire WALTER INTERNATIONAL en Société TARGETTI.

35 - Création au tableau des effectifs du personnel municipal d'un poste d'attaché territorial chargé de conseils en gestion.

36 - Personnel municipal. Revalorisation de salaire.

37 - Dotation des vainqueurs de la Course des garçons de café, manifestation de la journée "En ville sans ma voiture" du 22 septembre 1999.

38 - Avenant de 30 000 F au lot n°1 maçonnerie du marché de réhabilitation des halles Lais-sac, attribué à l'entreprise B.F. REALISATIONS, pour permettre des démolitions supplémentaires nécessaires.

39 - Appel d'offres ouvert pour la construction d'un club house à proximité du boudodrome situé Place du Père-Louis. Demande de subventions.

40 - Appel d'offres ouvert pour la réalisation des travaux de mise en conformité des installations du Palais des sports René-Bougnol selon le cahier des charges de la Fédération Française de Handball, pour permettre l'accueil des quinze rencontres du Championnat du monde de handball qui se disputeront du 20 janvier au 4 février 2001. Demande de subventions.

41 - Appel d'offres ouvert pour la réalisation de travaux d'aménagements des abords du centre nautique dans le but de requalifier et restructurer l'espace public.

42 - Appel d'offres ouvert avec quatre lots - voirie, espaces verts, assainissement, régulation trafic et éclairage public - destiné à l'aménagement de la rue Becquerel.

43 - Dénomination d'une voie privée située dans le quartier Hauts de Massane : Impasse de l'Aquilon.

44 - Mise à jour du répertoire des voies de la ZAC Port-Marianne Portes de la Méditerranée, en raison d'une modification viaire du secteur.

45 - Dénomination d'une voie privée d'un groupe d'habitation en cours de réalisation dans le quartier Port-Marianne (inter-section de la route de Vauguières et de la rue du Mas rouge) : Impasse dou Valadoun.

46 - Agrément du choix de la Commission d'appel d'offres désignant les entreprises sélectionnées pour assurer l'exécution des opérations de réfections et d'aménagements de voiries programmées au B.S. 99 et au B.P. 2000 : lot 1 EUROVIA / SCREG, lot 2 : E.J.L. / BEC, lot 3 COLAS / SACER, lot 4 MAZZA / BEUGNET.

47 - Création à l'école élémentaire Léo-Malet, d'une classe d'intégration scolaire pouvant accueillir 12 enfants âgés de 9 à 12 ans atteints de troubles de comportement. Prise en charge des frais de fonctionnement généraux.

48 - Avis d'appel public à la concurrence pour les marchés de denrées alimentaires et de barquettes gastronomiques nécessaires au fonctionnement des Restaurants scolaires dès l'an 2000. Demande de subventions.

49 - Appel d'offres pour la 3^{ème} tranche de requalification paysagère du Mail de la Paillade (réhabilitation des jardinières et des sols du parc jusqu'au centre nautique).

50 - Appel d'offres ouvert pour l'installation de mobilier et d'aires de jeux d'enfants, et la réalisation de travaux de voirie et de maçonnerie.

51 - Dénominations de Maisons pour Tous (MPT) et Maisons de quartier - quartier Boutonnet : MPT Joachim-du-Bellay; quartier des Beaux-arts : Maison de quartier Frédéric-Chopin (ancienne école des Beaux-Arts réhabilitée); quartier Bagatelle : MPT Michel-Colucci dit "Coluche" (livraison été 2000); quartier Proby : Maison de quartier Emma-Calve (inauguration été 2000).

52 - Dénominations de Maisons d'associations - La Maison de l'Environnement (Rue Lakanal); Charles-Flahault; la Maison de la Solidarité (Allée Hauts de Montpellier); Mimi-Azais; la Maison du combattant (Rue Cauzit); Jean-Moulin; la Maison des Associations (cours Gambetta); Guy-de-Montpellier; la Maison des Associations (Place Pétrarque, Hôtel de Varrenne); Paul-Boulet.

53 - Avenant à la Convention n°34 Ville / District relative à l'occupation partielle du Complexe funéraire districale de Grammont, et dépôt d'un permis de construire en vue du réaménagement de locaux attenants au Complexe, destinés à assurer une meilleure accessibilité du service déclarations de décès, grâce à une entrée indépendante en rez-de-chaussée. Conjointement réorganisation et informatisation du service pour permettre la délivrance des actes de décès directement à Grammont.

54 - Avenant au Protocole Etat / Conseil général / Ville de Montpellier du 08/10/96 destiné à proroger l'action du Plan local d'insertion par l'économique (PLIE) sur la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2000.

55 - Convention tripartite Ville de Montpellier / France 2 / Association Française contre les myopathies (AFM) afin de déterminer les engagements de chaque partenaire mobilisés dans l'organisation du téléthon 1999 qui sera retransmis en direct du Corum les 3 et 4 décembre prochains.

56 - Mise à la disposition de l'Etat de locaux pour la création d'un commissariat de quartier à la Paillade (cf page 5).

57 - Convention tripartite Ville de Montpellier / Etat / Association des Résidences Internationales de Montpellier Méditerranée Technopole (ARI).

DU 21 AU 23 OCTOBRE FÊTE DE LA SCIENCE 1999

"Recherches d'aujourd'hui, réalités de demain" est le thème retenu cette année pour la Semaine de la Science. Un thème qui permettra notamment de mettre en évidence les relations entre la recherche et les applications qui en découlent dans notre vie quotidienne. Un "Village des Sciences" organisé par la CODOR* sera installé du 21 au 23 octobre sur l'esplanade Charles de Gaulle. Il sera organisé autour de quatre espaces consacrés à des secteurs dans lesquels les équipes montpelliéraines sont particulièrement performantes : alimentation, matériaux, nouvelles technologies médicamenteuses. Le village comportera également des espaces réservés aux associations et aux centres de culture scientifique, ainsi qu'aux projets scientifiques réalisés par des scolaires et aux éditions scientifiques. Pour les groupes scolaires, des projections de films scientifiques seront organisées le jeudi et le vendredi après-midi alors que les autres jours de la semaine seront marqués par différentes manifestations ouvertes à toutes et à tous : visites de laboratoires, bar des sciences, soirée cinéma, nuit des sciences... *Conférence des Organismes de Recherche qui regroupe les établissements de recherche de la région : CNRS, IRD, INSERM, CEA, Ifremer, BRGM, INRA, CIRAD et Cemagref.

PHOTOGRAPHES : VOS OEUVRES EXPOSÉES 3 JOURS AU CORUM

Le Corum des photographes, s'adresse à tous les photographes du District qui souhaitent faire connaître leur talent et voir exposés leurs clichés au Corum, les 30, 31 octobre et le 1er novembre 1999. Il n'y a pas de thème imposé et aucune sélection n'est effectuée. Seules les 100 premières inscriptions effectuées entre le lundi 11 et jeudi 21 octobre seront prises en compte. Renseignements à la Direction des Affaires Culturelles. Tél : 04 67 34 59 28.

Une eau de source, la moins chère du sud de la France

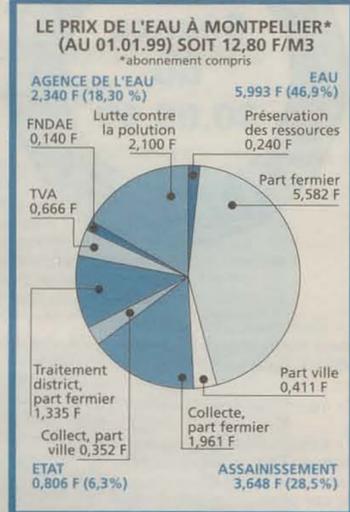
L'eau du robinet à Montpellier, qui provient de la source du Lez, est aussi l'une des moins chères des grandes villes françaises.

Le conseil municipal du 24 juin, Louis Pouget, adjoint au maire délégué aux services techniques présentait le rapport annuel sur le prix et la qualité des services publics de l'eau et de l'assainissement. Les consommateurs montpelliérains peuvent être satisfaits : non seulement ils disposent d'une eau de qualité irréprochable, mais elle est particulièrement bon marché. Le prix du mètre cube d'eau dans les villes du sud de la France s'échelonne de 13,57 pour Montpellier, à 20,62 pour Nice. A Montpellier, abonnement compris nous avons donc l'eau la moins chère des villes du sud de la France. D'autre part, Montpellier est en très bonne place par rapport à l'ensemble des grandes villes françaises : 8ème sur 39 villes de plus de 100 000 habitants. Par rapport à l'année dernière, Montpellier a gagné une place en passant devant Strasbourg. Pour la qualité aussi le bilan est plus que

satisfaisant : l'eau délivrée aux Montpelliérains provient de la source du Lez et a la pureté d'une eau minérale. Elle subit des contrôles permanents. En 1998, 17600 analyses dont 10425 analyses officielles, ont démontré cette parfaite qualité.



Prix au m3 en F/m3 TTC sur la base d'une consommation annuelle de 120m3 (ref. INSEE)



OGM : élus, citoyens et chercheurs ouvrent le dialogue

En juillet dernier, le conseil municipal a mis en place une commission destinée à engager un débat sur le dossier des organismes génétiquement modifiés (OGM)

Le dossier des OGM concerne tous les citoyens, producteurs, agriculteurs et consommateurs, mobilisés contre la "mal bouffe", inquiets des retombées éventuelles dans le domaine de la santé, de l'éthique ou de l'économie, et demandant à être informés en toute transparence. C'est ainsi que les parents d'élèves ont saisi le maire à propos des aliments servis dans les restaurants scolaires. Qu'ils se rassurent, le principe de précaution est appliqué : dès janvier 1999, les responsables de la cuisine centrale ont reçu des instructions pour n'utiliser que des produits dont on puisse vérifier la provenance et la composition, et ne contenant pas d'organismes génétiquement modifiés. D'autre part, Montpellier est renommée dans le monde entier pour sa recherche agronomique et la qualité de ses scientifiques dont les travaux s'inscrivent dans une démarche de protection de l'environnement. Les travaux du Cirad, par exemple, portent sur la recherche de plants qui pourraient résister à certains

parasites, supprimant ou limitant ainsi le recours aux pesticides. D'autres recherches sont également en cours pour évaluer la nocivité ou la non nocivité des OGM. Dans ce contexte, il est apparu utile à la ville, soucieuse de son environnement et de la santé publique, et porteuse d'une volonté de développement durable, de créer les conditions d'un dialogue serein et constructif entre les différentes populations concernées (associations de consommateurs, paysans, chercheurs, élus...), et de faciliter l'information du grand public. Une commission a donc été mise en place au cours du conseil municipal du 27 juillet dernier. Présidée par le député-maire, et vice-présidée par Christophe Moralès, elle comporte six élus de la ville, un représentant du conseil général, des représentants des syndicats agricoles, du milieu associatif, des scientifiques, chercheurs et universitaires. Le dialogue est ouvert.



Christophe Moralès Vice-président de la Commission OGM



Composition de la commission

Président : Georges Frèche
Vice-président : Christophe Moralès
Hélène Mandroux-Colas : adjointe au maire
Colette Zannettiacci : adjointe au maire
Jean-Louis Lamarque : conseiller municipal
Jean-Claude Biau : adjoint au maire
Françoise D'Abunto : adjointe au maire
Jean-Louis Garcia : conseiller municipal
Un représentant du Conseil général
Pierre Besançon : professeur de nutrition à l'Inistim
Philippe Feldmann : responsable de l'amélioration des plantes au Cirad
Jacques Meunier : directeur scientifique adjoint du Cirad
Philippe Joudrier : directeur de recherche à l'Inra
Guy Kastler : Confédération paysanne
Michel Pontier : Agriculteur, FDSEA
Jacques Salager : Président de Nature et Progrès
François Touver : président de l'UFVJ/Que Choisir?

FINANCES

Montpellier : nette baisse des impôts en l'an 2000

Les Montpelliéraines et les Montpelliérains viennent de recevoir les taxes d'habitation. Seule lecture attentive permet d'avoir une vue exacte et sereine du poids réel de la fiscalité locale. Chaque contribuable peut ainsi constater une baisse sensible de l'impôt payé à la ville et au district, ainsi que la confirmation des évolutions que nous annonçons depuis plusieurs années. Depuis trois ans, consécutivement, les impôts à Montpellier n'ont pas augmenté, la dernière hausse ayant eu lieu en 1996 par rapport à 1995. Prenons par exemple la taxe d'habitation : son taux était en 1995 de 14,57 ; il est passé en 1996 à 15,43. Le taux de 99 est de 15,32, légèrement inférieur à celui de 1996. C'est ce taux qui baissera de 3% en l'an 2000, soit 14,86. Le foncier bâti avait un taux de 22,13% en 1995, de 23,44 en 1996 et de 23,27 en 1999. Avec la baisse de 3% en 2000, il passera à 22,57. La même évolution vaut pour le foncier non bâti. Enfin pour la taxe professionnelle, le taux de la ville était de 15,30 en 1995, de 16,20 en 1996, de 16,8 en 1999, il sera de 15,59 en l'an 2000.*

LA VILLE BAISSÉ LES IMPÔTS TOUT EN POURSUIVANT LES INVESTISSEMENTS

Cette baisse décidée pour l'an 2000, après trois années consécutives de stabilisation des impôts, sera proposée au conseil municipal dans le débat d'orientation budgétaire le jeudi 21 octobre, puis votée par le conseil municipal le vendredi 26 novembre lors du budget de l'an 2000. On notera que cette baisse intervient alors que la ville a continué ses investissements quotidiens pour les écoles, les haltes-garderies, les espaces verts, la voirie, l'éclairage, les eaux, l'assainissement, les sports, la culture, les maisons pour tous et les médiathèques etc. La ville a également assuré une aide importante pour le logement social, pour la solidarité, et a mené à bien l'important projet de la bibliothèque municipale à vocation régionale et archives qui ouvrira comme prévue, en décembre 2000. Elle a également accompagné, au niveau de l'urbanisme, le district pour la mise en service, mi-2000, de la première ligne de tramway sur 15 km, de la Paillade à Parc Marianne.

DES FINANCES TRÈS SAINES PERMETTENT CETTE BAISSÉ : LA VILLE EST TRÈS FAIBLEMENT ENDETTÉE

Si la décision de baisse de 3% des impôts en l'an 2000 est prise par le conseil municipal, c'est que, à l'analyse, les finances de la ville, grâce à une gestion serrée et à un personnel motivé, s'avèrent saines en cette fin d'année 1999. Prenons par exemple le compte administratif 1998 qui retrace les comptes exacts de la ville. Le budget d'investissement pour équiper la ville a été, cette année là, de 402 millions de francs. Il a été bouclé uniquement avec l'autofinancement et les recettes propres (les subventions d'investissement...) sans aucun recours à l'emprunt. Il y a de fortes chances que les comptes de 1999 apportent le même résultat. Pour le budget 2000 que nous préparons actuellement, la somme de l'autofinancement et des recettes propres permettront d'assurer un budget d'investissement de 420 millions de francs sans recours à l'emprunt pour la troisième année consécutive. Pour l'année 1999, la ville a remboursé par anticipa-

tion 176 millions d'emprunt et a renégocié 300 millions à un taux d'intérêt plus faible. C'est ce qui explique qu'au budget 2000, le montant des intérêts des emprunts de la ville se monte à 55 millions alors qu'il était de 85 millions au BP 99 et de 105 millions au BP 1998. En d'autres termes, depuis trois ans, la ville se désendette massivement. C'est ainsi que l'endettement par habitant est passé de 8429 francs en 1995, et 8272 francs en 1996, à 5712 francs en 1998 en tenant compte des derniers chiffres du recensement. Ce chiffre baissera encore notablement en 1999 et en 2000. Il est déjà bien inférieur à la moyenne des grandes villes, soit 7167 par habitant. A ce jour Montpellier est une grande ville peu endettée. Cette situation de bon aloi des finances appelle à des choix de politique municipale. On aurait pu, en 1998 en tenant compte des derniers chiffres du recensement, se permettre de baisser encore plus le remboursement des emprunts de la ville.

Nous avons pensé que la situation sociale et fiscale appelle à un choix plus équilibré. Une partie des réserves de la ville continuera à être utilisée pour des remboursements anticipés en l'an 2000. L'autre partie explique la baisse de 3% de tous les impôts, alors que la ville augmentera en l'an 2000 de 3,2% ses dépenses d'exploitation pour tenir tous ses engagements devant les Montpelliérains : augmentation des effectifs de la police municipale, recrutement de 30 personnes pour assurer l'ouverture, fin 2000, de la nouvelle bibliothèque municipale d'Antigonon, dont la superficie sera quadruple de celle du boulevard Sarraill etc.

LA TAXE D'ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES

Un mot pour finir sur la taxe d'enlèvement des ordures ménagères. En 1997, elle avait baissé d'environ 18% par rapport à 1996. A la suite d'une décision du tribunal administratif de Montpellier, à partir de cette année là, c'est le district qui a assumé directement le paiement du traitement des ordures ménagères et non plus la ville. En 1998, cette taxe a subi une baisse vertigineuse car le district, du fait de la déchéance quadriennale, a remboursé à la ville 4 années antérieures de versement de la taxe soit environ 100 millions de francs. Ce versement était, bien sûr, conjoncturel, limité à la seule année 1998. En 1999, la taxe est revenue au même niveau qu'en 1997, c'est à dire avec une baisse de 18% sur 1996, déjà acquise il y a deux ans. Cette année, nous proposerons au conseil municipal, pour favoriser tous les ménages de Montpellier, tout en assurant l'extension à toute la ville l'extension du tri sélectif Demeter, une nouvelle baisse de 4%. Ainsi, la taxe d'enlèvement des ordures ménagères en l'an 2000 sera inférieure d'environ 24,5% à la taxe de 1995.

STABILISATION DES TAUX DU DISTRICT À 0% EN 2000.

En ce qui concerne le district de Montpellier, les taux 2000 seront stabilisés à 0% pour la troisième année consécutive. Ainsi, la taxe professionnelle, dans le district, sera la même qu'en 1997. La baisse de la taxe professionnelle dans le district s'amorcera en 2001, en même temps que la mise en place de la communauté d'agglomération, comme c'est le cas à Rennes et dans diverses villes qui ont adopté la même dé-

marche de la taxe professionnelle unique d'agglomération. Bien entendu, cette baisse implique que la communauté d'agglomération puisse se mettre en place et succède à l'actuel district. Pourquoi cette baisse ? L'actuel district comporte 15 communes et 323 000 habitants. La communauté d'agglomération que nous proposerons comprend environ 30 à 34 communes pour 430 000 à 450 000 habitants. La dotation globale de l'Etat à cette nouvelle communauté augmentera pour deux raisons : d'une part parce que la population du nouveau périmètre augmentera d'environ 40% ; d'autre part, parce que la loi Chevènement, pour inciter les communes à se regrouper, prévoit à nouveau un effort financier notable de l'Etat. C'est ainsi que la dotation par habitant de l'Etat dans le district en 1999, comme en 2000, tournera autour de 117 francs par habitant et par an, alors qu'en 2001, si la communauté d'agglomération est réalisée, elle passera aux environs de 250 francs par an et par habitant.

Les entreprises et les particuliers ont donc un intérêt fiscal évident à voir mettre en place cette communauté d'agglomération qui permettra une baisse des impôts. Il suffit, pour les personnes intéressées de se reporter à la publication récente par le journal "Les Echos" du jeudi 30 septembre 1999 sur l'évolution de la taxe professionnelle en France entre 1995 et 1999. On voit que la ville où la baisse des impôts est la plus forte, Rennes (11% de baisse sur 5 ans), est une ville qui a mis récemment en place une taxe unique d'agglomération dans son district. C'est cette voie que nous tentons suivre dans l'année qui vient.

EN RÉSUMÉ, PLUSIEURS BONNES NOUVELLES POUR LES CONTRIBUABLES

- En l'an 2000 :
- Les impôts de la ville baisseront de 3%
- La taxe d'enlèvement des ordures ménagères baissera de 4%
- Les impôts du district n'augmenteront pas en l'an 2000 et commenceront à baisser dès 2001
- Enfin l'engagement pris en 1995 que sur la durée du mandat municipal, soit 6 ans de 1995 à 2001, les taux augmenteraient comme l'inflation, cet engagement sera strictement tenu l'an prochain et même, probablement, en beaucoup mieux. Cela veut dire pour être clair, que de 1995 à 2001, les taux des quatre impôts et de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères augmenteront nettement moins que l'inflation sur 6 ans. Prenons à titre d'exemple la taxe d'habitation. Le taux, nous l'avons dit, est de 14,57%, celui de 2000 sera de 14,86. Donc sur cinq ans l'augmentation des taux (de 14,57 à 14,86) sera de 2%. Or entre 1995 et aujourd'hui, l'inflation est de 5,1%. Donc le taux de la taxe d'habitation à Montpellier sur 5 ans a augmenté de 3 points de moins que le revenu des ménages et l'inflation. La situation financière de la ville ne cessant de s'améliorer depuis 5 ans, on peut encore prévoir de bonnes évolutions pour 2001.

Georges Frèche, Député-Maire et Hélène Mandroux-Colas Adjointe au maire, vice-présidente de la commission des finances

SECOURS CATHOLIQUE : APPEL AU BÉNÉVOLAT

Si vous avez une expérience des relations humaines, des compétences dans le suivi de personnes ou dans des domaines plus techniques, venez rejoindre l'équipe du Secours catholique. Des bénévoles sont recherchés dans les domaines les plus divers : l'accueil social, le secrétariat, la comptabilité, le bricolage, l'alphabétisation, la communication, l'informatique, l'action envers les jeunes... Informations : 28 rue Farges Tél. : 04 99 13 61 13.

RECHERCHE, MUSICIENS DE FORMATION CLASSIQUE

Un orchestre symphonique, regroupant tous les pupitres, mais plus précisément formé à la musique de chambre recherche des musiciens amateurs, d'un bon niveau (anciens musiciens d'orchestre ou de conservatoire), disponibles et motivés. Les répétitions ont lieu les mardis de 20 h à 22 h 30 à la Maison pour Tous Marcel-Pagnol, avenue de Lavèrune. Renseignements : Ensemble instrumental de l'association Ad Libitum Tél / fax 04 67 20 16 21.

3E FESTIVAL DE CAPOEIRA : LA FÊTE AFRO-BRÉSILIENNE

Capoeira, signifie clairière. C'est à cet endroit-là, au XIXe siècle, que se retrouvaient les esclaves afro-brésiliens, pour se défendre contre leurs maîtres portugais et préserver, par la danse, la lutte et le jeu corporel acrobatique, les rites et rythmes de l'Afrique. Capoeira fait actuellement partie du patrimoine culturel brésilien. Depuis trois ans, l'association Senzala, initie les Montpelliérains aux mouvements des chants et musiques de cet art expressif, devenu une forme de liberté et de socialisation. Du 29 octobre au 1er novembre. Renseignements et programme : 04 67 22 33 63.

agenda

Orchestre Philharmonique

Avec une quarantaine de concerts, philharmoniques, Amadeus, Parallèles, la dernière saison du siècle de l'orchestre s'annonce exceptionnelle. Deux événements marquent cette saison :
Premièrement, pour fêter le 20e anniversaire de l'orchestre, la direction et les musiciens préparent deux jours de musique, les 20 et 21 novembre, date anniversaire du premier concert de l'orchestre. Du samedi 14 heures au dimanche minuit, la musique retentira partout dans le Corum. D'autre part, pour célébrer ce siècle finissant, René Koering propose une nouvelle série de 4 concerts qui seront autant de regards sur ce que la musique est devenue depuis cent ans : chaque programme met en parallèle une œuvre entrée au répertoire, Stravinsky, Bartok, Berg, Webern ou Gershwin, et des œuvres de compositeurs de la deuxième moitié du siècle, confirmés comme Dutilleul, Ligeti, Copland, Takemitsu, ou ouvrant les chemins du futur comme Agobet (en résidence à Montpellier), Comesson Murail...

Service abonnement
BP 9056 - 34041 Montpellier cedex 1
Tél. : 04 67 616 616

Rentrée Culturelle



Vec. Mahrapoulos

C'est l'ouverture de la saison pour l'orchestre, l'opéra, la danse, le théâtre. Une saison qui s'annonce remarquable pour toutes ces structures qui nous ont mitonné une programmation exceptionnelle pour l'an 2000, où l'émotion, la découverte, et le plaisir sont plus que jamais au rendez-vous.

Opéra

au moment du changement de siècle, l'opéra de Montpellier récapitule les formes toujours différentes, toujours émouvantes qu'a pris l'art du chant en Europe depuis près d'un millénaire.
Des ensembles, mystiques des moniales des 12e et 13e siècles, ou parodiques et populaires des Florentins des 14e et 15e siècles, à la sublimation du chanteur soloiste de l'âge baroque ou du bel canto, la voix se révèle dans tout son éclat, unique.
Et du théâtre musical à l'oratorio, du grand opéra à l'opéra comique, des scènes lyriques à l'opérette, l'opéra se décline dans son incroyable diversité, révélateur de sa vitalité, car toujours sa forme et son contenu ont su s'adapter à la sensibilité d'une époque.

Service de location Opéra-Comédie
Lundi de 14 à 18h et du mardi au samedi de 12 à 18h
Tél. : 04 67 60 19 99
e-mail : location@opera-montpellier.com

Théâtre des Treize Vents

pour cette saison sans domicile fixe (les travaux de rénovation du théâtre de Grammont dureront près d'un an), Jean-Claude Fall nous propose un voyage : "un voyage par toutes les aventures, les formes, les lieux de théâtre, par l'histoire de ce siècle et comment le théâtre l'a traversé."
Vous écouterez les mots mis en scène de quelques uns des auteurs qui auront, pensons-nous marqué leur époque : Federico Garcia Lorca, Tennessee Williams, Copi, Samuel Beckett, Karl Valentin, Nathalie Sarraute, Emmanuel Bove, Arno Schmidt, et aussi, au détour de certains travaux, Heiner Müller, Anton Tchekhov, Georg Büchner, Franz Kafka, etc. (...) Vous découvrirez les fructueux métissages de la danse, du théâtre, du cirque et de la musique.
Ce voyage nous le souhaitons comme chaque fois aventureux et surprenant, joyeux parfois, passionnant parfois, douloureux parfois, ludique toujours et toujours généreux et ouvert à tous les acteurs et à tous les publics.

Bureau de location Opéra-Comédie Tél. 04 67 60 05 45
Domaine de Grammont Tél. 04 67 99 25 25 -
e-mail : theatre.des.13.vents@wanadoo.fr



QUE... CIR... QUE - Photo : Cylla Van Tiedmann

Danse à Montpellier

I La saison 1999 / 2000 sera riche, colorée et largement ouverte sur le monde. De grands noms côtoieront de plus jeunes compagnies d'ici ou d'ailleurs.
Mathilde Monnier, directrice du centre Chorégraphique National ouvrira cette saison de danse et nous présentera sa dernière création sur le grand plateau de l'opéra Berlioz.
De Dominique Bagouet, toujours présent par son œuvre, vous pourrez retrouver *Meublé Sommaire*, sur un texte d'Emmanuel Bove, créé en 1989 dans la cour Jacques Coeur et remonté par les Camets Bagouet.
Multiple et cosmopolite, cette saison vous offrira un grand moment de flamenco avec la danseuse Eva "La Yerbabuena" et la chanteuse Carmen Linares, ainsi que le retour de la Batsheva Dance Compagnie, fleuron de la danse israélienne, qui a fait les beaux jours de Montpellier Danse 92 et 94.

Abonnement réservation
Hôtel d'Assas, 6 rue Vieille Aiguillerie,
34000 Montpellier
tél. : 04 67 60 83 60
e-mail : resa@montpellierdanse.com

Théâtre

Jean Vilar

situé au cœur de la Paillade, sur la place centrale, le théâtre Jean Vilar propose aux Montpelliérains une programmation diversifiée et pleine de surprises.
Pour répondre à toutes les attentes de son public, le théâtre Jean Vilar a choisi, dès son ouverture de s'ouvrir également à la danse et aux musiques actuelles.
En matière théâtrale, les créateurs montpelliérains seront particulièrement à l'honneur, puisque cette saison ne compte pas moins de 6 pièces créées par des compagnies installées dans notre ville. Au total ce sont 19 spectacles qui sont proposés cette année. Il y en a pour tous les goûts : la fougue d'un Cyrano de Bergerac, l'existentialisme mutant de *Pourquoi j'ai mangé mon père*, l'enquête policière d'*Arsenic et vieilles dentelles*, le désiroire de Copi dans *Le frigo et la Femme assise*, la réécriture du *Saperleau*, le jonglage musical d'*A Corps*, le somptueux théâtre visuel de *Tresor Public*.

Comment acheter et réserver sa place
Au théâtre, 155 rue de Bologne
Le lundi de 14 à 18h et du mardi au vendredi de 10 à 12h et de 14 à 18h
Dans le hall de l'opéra-comédie le lundi de 14 à 18h et du mardi au samedi de 12 à 18h
Tél. 04 67 40 41 39
http://www.ville-montpellier.fr/theatrejeanvilar/



Trapani (Sicile) Procession du mystère
Photo : Franco Zeerchin

Montpellier-Photo-Visions

pour cette rentrée Roland Laboye nous invite à découvrir le travail de Franco Zecchin sur la Mafia et la société civile.
En 1989 Montpellier accueillait "Chroniques Siciliennes" de Laetitia Battaglia et Franco Zecchin. Dix ans après Franco Zecchin vient nous présenter son nouveau travail.
"Il y a chez Franco Zecchin, né en Sicile, cette manière qui nous réconcilie avec la photographie, cet art du visible qui nécessite d'expérimenter la réalité, de s'y frotter et qui implique une confrontation, un engagement. C'est l'engagement social de Franco Zecchin. Dès lors, la Mafia -long reportage par lequel il s'est fait connaître du monde entier-, devient exemplaire de sa profession de foi. Et son travail, il le conduit avec rigueur dans chacun de ses sujets et c'est en journaliste concerné qu'il les photographie".
Dominique Gaessler

Galerie Photo ouverte du mardi au samedi, de 13h à 19h
Entrée libre



Vendredi 22 et samedi 23 octobre

Cathédrale Saint-Pierre, à 21heures

Concert a capella par les Black and White Gospel Singers

Composée de 7 chanteurs venus du Cameroun, des Caraïbes, de Madagascar et de l'Hexagone, cette formation montpelliéraine perpétue depuis plus de douze ans la beauté de ces chants religieux.

À l'aube de l'an 2000, The Black and White Gospel Singers produit une musique encore plus métissée, plus vraie, toujours plus travaillée.
"Chanter du Gospel, c'est s'engager dans la liberté : chercher en poussant sa voix et son corps toujours plus loin à prendre des risques" dit Emmanuel Djob, "en fait c'est laisser Dieu nous toucher". La qualité vocale, l'originalité des compositions et de la chorégraphie, la profondeur des chants et des "shouts" (bien plus qu'un cri ou qu'un chant, le "shout" est un jallissement libérateur qui a la vertu de guérir) font des Black and White un groupe unique.

8, 9 et 10 octobre

Théâtre Iséion, 18 rue Fouques

"Elle joue, vous fumez, je crie"

par la compagnie Bagages d'Acteurs

dans un lieu vide, quatre personnages, quatre femmes résumant à elles seules pour l'occasion le genre humain, attendent, comme hier, et vraisemblablement comme elles attendront demain.
La présence parmi elles d'une musicienne, qui joue imperturbablement, leur pose toutes les énigmes et révèle la part la plus secrète d'elles-mêmes.
Avec férocité et humour, passant du coq à l'âne au fil de leurs sensations et de leurs émotions, nos personnages transcrivent la joyeuse cacophonie qui caractérise le plus souvent la vie humaine.
Quatre personnages extrêmement humains et attachants nous parlent de toi, de moi, d'eux, de nous mêmes, comme le résume si bien le titre.



Photo : Maripaula B.

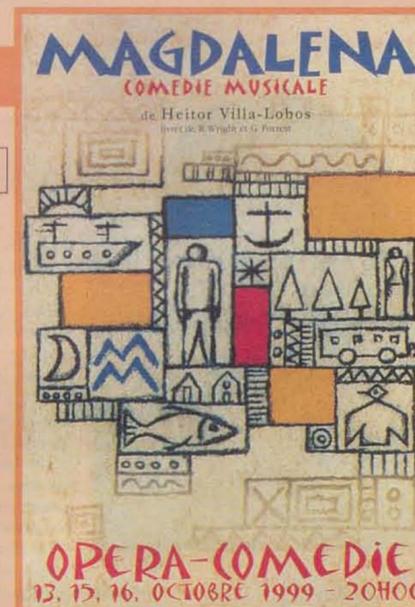
13, 15 et 16 octobre à 20 heures

Opéra Comédie

Magdalena

magdalena n'est pas le nom d'un personnage mais celui d'un fleuve mythique situé en Colombie où se situe l'action. Cette fresque épique met en scène, au début du siècle, les deux civilisations typées du continent sud-américain : Les Amérindiens "aux moeurs et croyances archaïques" et les occidentaux "civilisateurs et évangélistes".
Même René Koering, connu pour son talent à dénicher les œuvres rares, ne connaissait pas cette comédie musicale créée en 1948 à Broadway par le compositeur brésilien Heitor Villa Lobos. Depuis cette date, elle n'a été jouée qu'une seule fois en Grande-Bretagne pour le centenaire de la naissance du compositeur.

Un ensemble choral de 60 personnes, un orchestre, 10 solistes issus du milieu universitaire et un chœur d'enfants du conservatoire national de région de Montpellier, sont réunis autour de Sylvie Golgévit, responsable pédagogique et chef de chœur, Jean-Louis Forestier, chef d'orchestre et Béla Czuppon, metteur en scène.
Pour la troisième année consécutive d'existence, l'association ECUME (Ensemble Choral Universitaire de Montpellier) pérennise l'action menée et démontre la viabilité et la richesse d'une pratique artistique en milieu universitaire.



OPERA-COMEDIE
13, 15, 16, OCTOBRE 1999 - 20H00

29 octobre - 7 novembre

Festival de cinéma : 2000 ans de Méditerranée

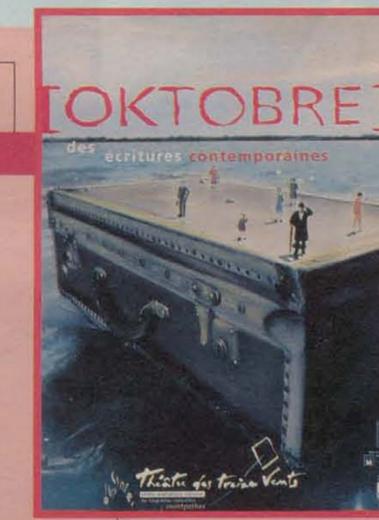
avec pendant 10 jours plus de 100 films long métrage, plus de 60 films de courts métrage, une compétition longs et courts, des actions de soutien économique, un stage pédagogique pour les classes cinéma, plus de 200 invités et plus de 80 000 spectateurs, le festival du cinéma méditerranéen de Montpellier est une immense fête du cinéma et de la Méditerranée.
Pour célébrer sa 21e édition, le festival porte son regard vers l'Orient avec un hommage à Abbas Kiarostami, chef de file du cinéma iranien et la découverte du cinéma syrien. Parallèlement, sont programmés : un hommage à Nanni Moretti, agitateur du cinéma italien ; une rétrospective Yves Montand, "l'italien" de Marseille ; un gros plan sur l'Espagne des années 90 avec l'affirmation d'une nouvelle génération de talents déjà confirmés mais aussi des réalisateurs moins connus à découvrir d'urgence ; et un panorama des "Deux mille ans d'aventures en Méditerranée" où seront intimement mêlés chefs-d'œuvre, vrais "nanars" et authentiques raretés.

29 octobre - 7 novembre au théâtre du Hangar

OktoBRE

du 28 septembre au 14 novembre, 5 spectacles programmés par le théâtre des Treize Vents et accueillis par le théâtre du Hangar dirigé par Jacques Bioulès.

OktoBRE ce sera un moment privilégié pour tous les amoureux du théâtre, aventuriers dans l'âme et risques tout. Aller à la découverte sera le maître mot.
OktoBRE ce sera 5 spectacle au caractère singulier, mais aussi des lectures, des rencontres, des débats, des ateliers, des chantiers avec les artistes en résidence au Treize Vents.
Au programme : La Trilogie de la dépendance de Marc Baylet, La Mastication des morts de Patrick Kermann, Epopée lubrique de Marion Aubert, Miroirs noirs d'Arno Schmidt, Bonjour monsieur Gould de Jacques Bioulès et Serge Oddos



4 Montpelliérains au tableau d'honneur



Christine Angot

Romancière

La romancière montpelliéraine Christine Angot, fidèle de la Comédie du Livre et collaboratrice occasionnelle de Mathilde Monnier, crée l'événement de la rentrée littéraire.

Invitée de Bernard Pivot à l'émission "Bouillon de culture", pour la parution de son dernier ouvrage "Inceste", elle a les honneurs de toute la presse : du Monde à Télérama, de Libération au Nouvel Observateur.

Un succès que Jean Debernard, de la librairie Mollère, attribue avant tout à son immense talent et à l'originalité de son écriture : "En matière littéraire je la rapprocherais d'Antonin Artaud. C'est un des très rares écrivains pour lequel il n'y a pas de séparation entre le vécu et l'écrit, le dit et le ressenti. Elle restitue sans distance la vie, son rythme, les souffrances du corps".

Christine Angot écrit depuis 15 ans et "Inceste" est son huitième livre publié. Un ouvrage qui dérange, souligne Josyane Savigneau dans le Monde du 3 septembre, parce qu'il bouscule tous les codes : "Elle dit tout, fait rire, inquiète, attaque tous les conformismes, homo, hétéro, familiaux. Et surtout fait exploser la littérature consensuelle pour poser la seule question qui vaille : quel est le rapport d'un écrivain à la vérité ?

Professeur Eric Baccino

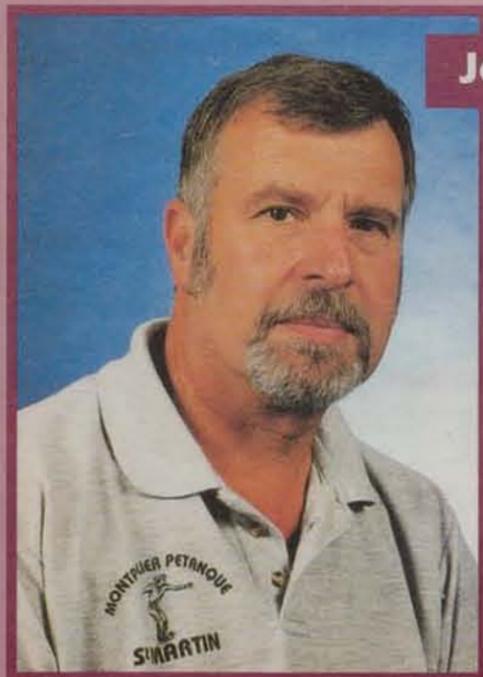
Organisateur du Congrès Mondial de médecine légale au Corum en 2002



Il a fallu toute l'opiniâtreté, la diplomatie et le professionnalisme du professeur Baccino, pour imposer la candidature de Montpellier comme ville d'accueil du congrès mondial de médecine légale en 2002. C'est après trois jours de scrutin que Montpellier a été choisie, devant Canberra, Jérusalem et Birmingham.

Ces congrès, qui ont lieu tous les trois ans, rassemblent de 1500 à 2000 personnes.

Le professeur Baccino, chef de service de médecine légale au CHU de Montpellier, et directeur d'un laboratoire de recherche à la faculté de médecine, en souligne l'intérêt pour la ville comme pour le corps médical : "sans minimiser l'intérêt financier d'une telle manifestation (environ 15 MF injectés dans l'économie locale), il faut souligner la distinction accordée à l'ensemble de la communauté médico-légale et criminalistique française car pour la première fois un tel congrès aura lieu dans un pays francophone. Il s'agit d'une occasion unique, non seulement de promouvoir ce qui est positif dans le mode d'exercice français mais de l'enrichir des expériences positives étrangères."



Jean Louis Salager

Président de la comédie de la pétanque

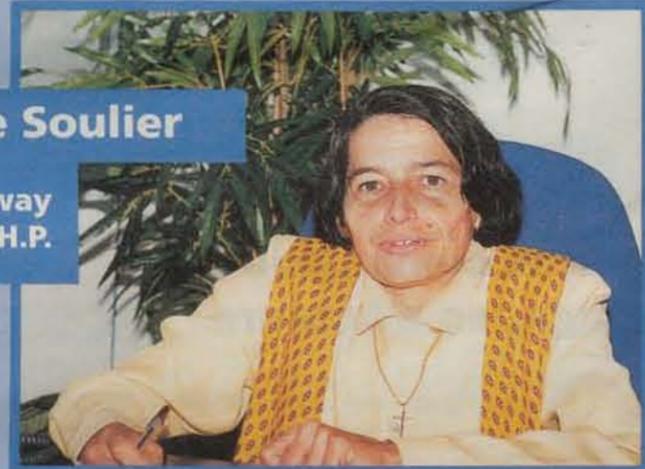
La Comédie de la Pétanque, manifestation reconnue au niveau international, a réuni sur trois jours en juillet dernier plus de 1000 équipes venues de tous les pays d'Europe, soit plus de 3000 personnes. Un succès sur toute la ligne pour cette huitième édition qui se déroulait exceptionnellement au domaine de Grammont en raison des travaux du tramway. C'est de main de maître, et avec toute la rigueur qui le caractérise, que Jean Louis Salager, le nouveau président qui a succédé à

Bernard Gasset, a conduit cette manifestation.

Ce fonctionnaire de police, est un passionné de sport : la pétanque bien sûr mais aussi le ballon rond et il reste très proche de ce sport. Mais il se consacre aujourd'hui essentiellement à la pétanque. Son père lui-même président d'un club de boules lui a communiqué sa passion dès son adolescence. Pendant 20 ans il a été arbitre international. Aujourd'hui il préside le club de Saint-Martin qui compte 230 licenciés. Son souhait : développer la pratique de ce sport chez les jeunes car ils représentent l'avenir et que c'est par leur intermédiaire que la pétanque pourra évoluer vers une meilleure reconnaissance, et peut-être un jour devenir discipline olympique.

Mireille Soulier

**Marraine du Tramway
Présidente du G.I.H.P.**



Dans ses racines protestantes cévenoles, Mireille Soulier a puisé le sens de l'engagement. Ce professeur de lettres classiques, présidente depuis 4 ans du GIHP, milite pour la dignité des personnes handicapées et leur intégration dans la cité.

C'est avec beaucoup de plaisir qu'elle a accepté d'être la marraine du tramway du district de Montpellier. Elle s'en explique : "j'ai deux raisons essentielles d'être heureuse de ce choix. La première est une reconnaissance du rôle que le GIHP, et plus généralement les handicapés, a joué dans la réalisation de la première ligne de tramway. Nous avons vraiment été des partenaires à part entière, aux côtés des techniciens, pour étudier tous les problèmes d'accessibilité, et nous avons été écoutés.

La deuxième raison tient au tramway lui-même et à ce qu'il représente en terme de protection de l'environnement. Le tramway, c'est l'avenir.

Enfin, c'est anecdotique mais non négligeable, il est esthétique et je suis fière d'avoir un filleul aussi beau !"

MONTPELLIER

en Images



Du 30 juin au 7 juillet

Huit jeunes judokas du club Montpellier Judo encadrés par Jean-François Delmas, responsable de la section "Jeunes" et par Mlle Perie, professeur de judo, ont passé une semaine au Québec dans le cadre d'un jumelage avec les clubs de Beloeil et de Saint Hyacinthe, près de Montréal. Ils ont ensuite accueilli à Montpellier pendant une semaine leurs nouveaux amis québécois. Sur notre photo : les jeunes montpelliérains et leurs accompagnateurs lors de la visite du port de Montréal.



L'été aux champs des jeunes Montpelliérains

Les enfants accueillis par la ferme pédagogique au cours de l'été ont pleinement profité de la nature et du beau temps. Parmi les activités qu'ils ont pu pratiquer : moisson de graminées dans la plaine de Grammont et "atelier moulin" sur le Lez.



31 juillet

Hommage à Jean Jaurès, assassiné le 31 juillet 1914, à la veille du début de la Première Guerre mondiale.



3 septembre

Guy Vergnes, directeur général du C.H.U. de Montpellier, a reçu les insignes de Chevalier dans l'Ordre de la Légion d'Honneur des mains de Jean de Kervasdoué, Professeur au Conservatoire National des Arts et Métiers.



22 août

Le 26 août 1944, Montpellier était libérée à l'issue d'un affrontement entre l'arrière garde d'une colonne allemande et les FFI. Les cérémonies commémoratives du 55^e anniversaire de la Libération de la ville se sont déroulées en présence de résistants, parmi lesquels figuraient notamment André Palliès, président de la Fédération des déportés, internés, résistants et patriotes et Thérèse Buj, résistante, accompagnée sur notre photo par le député maire Georges Frêche et Patrick Peyre, conseiller municipal.



6 septembre

La rentrée 1999 a été marquée par l'achèvement du plan d'équipement des écoles en bornes dédiées aux cartes "Midi" (gestion informatisée des repas) ainsi que par l'inauguration des travaux de rénovation de l'école Léo Malet, à Celleneuve, qui indique la fin des bâtiments préfabriqués dans les écoles de Montpellier. Sur notre photo, Georges Frêche visite l'école maternelle Jacques Prévert en compagnie de la presse. On reconnaît notamment à ses côtés Max Lévi, adjoint au maire délégué à l'enseignement et Christian Bouillé, conseiller municipal, conseiller général.



11 septembre

Cérémonie de recueillement organisée en l'honneur des participants au Congrès National de l'Association des Mutilés des Yeux de Guerre. Daniel Parent, conseiller municipal, participait à cet hommage aux côtés de Joseph Reiffsteck, Président National de l'Association des Mutilés des Yeux de Guerre et de nombreux membres de l'association.



12 septembre

Antigone des Associations. Sport, culture, solidarité, enfance, environnement, loisirs... De la place Paul Bec jusqu'à l'esplanade de l'Europe, les 1200 associations présentes à ce rendez-vous très attendu de la rentrée montpelliéraine ont attiré un très nombreux public.



9 septembre

Forum de l'Expansion organisé au Corum par la rédaction du magazine l'Expansion et PricewaterhouseCoopers, en partenariat avec le Crédit Local-Dexia et France 3 Sud à l'occasion de la publication par l'Expansion d'une enquête sur Montpellier et sa région. A l'issue d'un débat sur le thème " Vivre et travailler à Montpellier, quelles activités d'avenir, quels emplois nouveaux? " qui réunissait de nombreux responsables et dirigeants, Georges Frêche a répondu aux questions de François Roche, directeur de la rédaction de l'Expansion et de Jacques Bailly, journaliste à France 3 Sud.



11 septembre

Le quartier Figuerolles-Gély était déjà bien doté en matière d'équipements sportifs avec un terrain de football, un gymnase, une salle de boxe, un plateau d'EPS, un espace multisports et deux bouledromes. Cet ensemble est aujourd'hui complété par un club house qui permettra au Football Club Figuerolles-Gély de développer ses activités. L'inauguration s'est déroulée en présence de Georges Frêche, de Michel Soulas et Yvan Velay, conseillers municipaux, d'Hippolyte Balliardo, de Christian Bouillé, conseiller municipal, conseiller général, et de Christian Bénézis, adjoint au maire délégué aux sports, conseiller général, en compagnie de nombreux jeunes du club.



14 septembre

Vernissage de l'exposition "Trois tiers d'amitié", à la galerie Photo. Aux côtés d'Henri Talvat, adjoint au maire, et de Roland Laboye, directeur artistique de la galerie : Guy Le Querrec, Willy Ronis et Pierre-Jean Amar dont les oeuvres sont exposées jusqu'au 23 octobre.



14 septembre

Montpellier sera les 3 et 4 décembre prochains le plateau central du Téléthon 99. C'est au Corum que se dérouleront les deux grandes soirées télévisées qui seront retransmises en direct sur France 2. Le coup d'envoi du Téléthon 99 a été donné à Montpellier par Bernard Barataud, président de l'AFM, et par Georges Frêche en compagnie, notamment, de Daniel Patte, producteur de l'émission et de Louis Calmels, adjoint au maire.



15 septembre

Guy Danet, ancien bâtonnier du Barreau de Paris, président d'honneur du Conseil National du Barreau, a remis les insignes de Chevalier dans l'Ordre de la Légion d'Honneur à Me Bernard Fabre, adjoint au maire délégué aux relations internationales.



18 septembre

Pose de la première pierre de la patinoire districale à Odysseum. Les participants à cette manifestation, parmi lesquels on comptait notamment le Préfet Daniel Constantin aux côtés de Georges Frêche et de nombreux élus de Ville et du District, ont été accueillis par les joueurs du Montpellier Hockey Club. Conçue par les architectes Chaix et Morel, cette patinoire sera unique en France quand elle ouvrira ses portes au public en octobre 2000, avec une piste sportive de 1800 m2 entourée de gradins à capacité modulable et un espace ludique de 1300 m2 comprenant des dénivelés, une aire d'initiation et une piste de danse.



18 septembre

L'opération "Echecs pour tous" organisée par le club Montpellier-Echecs a permis à de nombreux amateurs de se mesurer aux champions du club lors de parties simultanées qui se sont déroulées sur l'esplanade Charles de Gaulle. Présidé par Jean-Claude Loubatière, Montpellier Echecs compte notamment dans ses rangs deux champions de France vétérans - Christine Flear et Volodia Vaisman - ainsi que de jeunes joueurs qui portent haut les couleurs du club lors des compétitions internationales. Parmi eux : Laurent Fressinet, champion de France junior l'année dernière (et 7^e cette année chez les seniors) et Sophie Milliet, championne de France minime qui s'est classée 19^e du championnat d'Europe.



19 septembre

Près de mille Montpelliérains ont participé à la "Journée Vélo". Au programme : une promenade d'une douzaine de kilomètres dans la ville suivie d'un pique-nique au domaine de Grammont. Une sorte de tour de chauffe avant la journée "En ville, sans ma voiture?" du 22 septembre.

Journée "En ville, sans ma voiture ?"

La Ville de Montpellier s'est associée le 22 septembre à l'opération nationale "En ville, sans ma voiture?". De 6h à 20h, le centre historique était entièrement réservé aux vélos, aux piétons, aux véhicules électriques ou fonctionnant au G.P.L. et au G.N.V. ainsi qu'aux transports en commun qui étaient d'ailleurs gratuits dans l'ensemble du District.

Toute la journée, de nombreuses animations ont permis aux Montpelliérains de participer à cette opération : course pédestre, démonstrations de vélo et de rollers, course des garçons de café, ateliers de cyclisme et circuits pédestres pour les enfants... C'est également à l'occasion de cette journée dédiée aux transports non polluants que 12 nouvelles pistes cyclables (représentant plus de 10,5 kilomètres au total) ont été inaugurées par Georges Frêche et les élus du Conseil Municipal dans différents quartiers de Montpellier : boulevard Henri IV, rue du Jeu de Mail des Abbés, rue Léon Blum, avenue du Mondial 98, carrefour Vert Bois/route de Mende, rue de Michel de l'Hospital, giratoire et trottoir route de Mende, rue Paul Rimbaud, boulevard de la Perruque, boulevard Renouvier, avenue Saint Lazare et rue Saint Vincent de Paul.

Montpellier comptera à la fin de l'année 110 kilomètres de pistes cyclables. Le réseau atteindra 150 kilomètres au total en 2002.



Bus gratuits dans l'ensemble du District.



Course des garçons de café.



Départ de la course pédestre.



Avenue Saint Lazare et rue Mail des Abbés.



Rue Léon Blum.



Place de la Comédie. Animations de la Maison de l'Environnement pour les enfants.



Boulevard de la Perruque.

Montpellier au quotidien

Octobre 1999 / N°232

Extension du tri sélectif aux immeubles

Aujourd'hui, 41 000 usagers Montpelliérains sont déjà équipés de conteneurs verts. D'ici l'an 2000, 76 000 logements, représentant 154 000 usagers supplémentaires, vont être équipés de la deuxième poubelle

En lançant dès 1990 le programme Demeter pour permettre à chacun de trier ses déchets ménagers le district de Montpellier s'est posé en pionnier du recyclage. Les résultats montrent que cela marche : 50% de nos déchets ménagers peuvent être recyclés.

Demeter passe aujourd'hui à la vitesse supérieure. Après les logements individuels, c'est l'ensemble des immeubles de Montpellier qui vont être équipés pour la collecte sélective.

76 000 nouveaux logements de Montpellier, soit 154 000 usagers résidant en immeuble, bénéficieront d'ici l'an 2000 de la deuxième poubelle, la poubelle verte pour les déchets recyclables. Un guide du tri sera distribué dans les immeubles concernés et des messages du tri (rendront visite au habitants pour leur donner des informations de vive voix. Huit emploi-jeunes ont été créés pour cette mission.

Les quartiers seront équipés en trois phases :

A partir du 11 octobre

Les immeubles des quartiers périphériques seront livrés en commençant par les bailleurs sociaux. Parallèlement, les résidences privées seront desservies après analyse de leurs besoins : Les Hauts de Massane, La Paillade, Alco, Cellesneuve, La Martelle, Pas du Loup, Croix d'Argent, Lemasson, Saint Martin Près d'Arènes, Aiguerelles, Port Marianne, Millénaire, la Pompi gnane.

A partir du 15 novembre

Les quartiers des faubourgs suivront les mêmes procédures : Plan des 4 Seigneurs, Hôpitaux-Facultés, Aiguelongue, La Chamberte, Estanove



Présentation du projet d'extension du tri sélectif aux gérants des immeubles des logements sociaux le 17 septembre à la Mairie.



A partir du 15 janvier 2000

La zone du centre ville où la mise à disposition de ces conteneurs s'accompagnera de disposition favorisant leur intégration pour éviter une prolifération excessive des conteneurs sur les trottoirs pouvant gêner la circulation des piétons : Boutonnet, Les Beaux-Arts, Les Aubes, Les Gares, Gambetta, Figuerolles, Les Arceaux.

Avec Demeter, le tri sélectif est la seule façon de protéger l'avenir de notre environnement. En attendant que toute la ville soit équipée de la poubelle verte les Montpelliérains sont invités à utiliser les points de propreté et les quelque 400 containers collectifs réservés au recyclage du papier et du verre.

Plus on trie, moins il reste de déchets à éliminer, donc moins on pollue l'air, l'eau et le sol. Cela demande la participation active de tous les citoyens. Un numéro de téléphone est à la disposition des usagers s'ils ont un doute ou une question à poser :

04 67 34 59 00



Réunion technique, sur le tri sélectif, avec les habitants de la Pergola, en présence notamment de Christophe Moralès adjoint délégué à l'écologie, Serge Fleurence, adjoint délégué à la démocratie participative, et Simone Bascoul de la CLCV.

Le saviez-vous

Ils vous habillent, ils vous transportent, ils emballent ce que vous consommez... les produits fabriqués avec des matières recyclées font déjà partie de votre vie : 27 bouteilles en plastique pour tricoter un pull ; des canettes et des boîtes de conserve se transformeront en voiture ; des bouteilles de verre redeviendront d'autres bouteilles de verre.

Le tri sélectif en chiffres Dans le district :

- 4001 tonnes de déchets ménagers (poubelles vertes) ont été traitées.
- 3017 tonnes ont été recyclées au centre de tri Demeter.
- 33 463 tonnes de matériaux recyclables ont été recueillies dans les 9 points de propreté.
- 1591 tonnes de papier ont été collectées dans les colonnes papier.
- 3115 tonnes de verre ont été collectées dans les colonnes verre.

Les points de propreté à Montpellier

- La Paillade
Espace Mosson :
04 67 03 22 22
- Les Cévennes
Allée de la Martelle :
04 67 47 10 20
- Hôpitaux - Facultés
av. Val de Montferrand :
04 67 41 37 17
- Près d'Arènes
bd Fabre de Morlhon :
04 67 58 18 38

19 Maisons pour tous dans tous les quartiers



SERVICES

On y trouve le plus souvent de nombreux services de proximité tels que mairie annexe, bibliothèque annexe, halte-garderie, club du troisième âge, permanence de la PMI, des ilotiers de la police nationale ou municipale...

ESPACES DE RENCONTRES

Les maisons pour tous sont adaptées à l'accueil de réunions ou de manifestations. Nombreuses sont les salles de réunions ou de manifestations à la disposition de tous : particuliers, groupes ou associations. Se renseigner sur place au secrétariat pour connaître les modalités précises de réservation.

STRUCTURES POUR LES ENFANTS

La plupart des maisons pour tous abritent dans leurs murs des centres de loisirs pour les enfants. Véritables lieux de jeu et d'épanouissement, ces structures sont ouvertes aux enfants tous les mercredis au cours de l'année scolaire, et pendant les vacances. Des séjours détente (sorties ou camps) sont également proposés pendant les vacances scolaires.

Au sein de ces centres de loisirs, les enfants participent à la vie culturelle des maisons pour tous (expositions, spectacles, ateliers) et les animateurs y travaillent en étroite collaboration avec les équipes pédagogiques des écoles et avec les associations du quartier. Plusieurs espaces jeux existent aussi, ouverts à tous les enfants et leurs parents (Maisons pour tous Albertine Sarrasin, L'Escoutaire...)

Louis Calmels
Adjoint délégué
à la démocratie locale

Les maisons pour tous en projet

Maison pour tous Emma-Calvé
Pour le quartier nord -
Plan des Quatre Seigneurs
Aménagée à la résidence Proby
Ouverture en l'an 2000.

Maison pour tous Paul-Emile-Victor
Quartier les Cévennes
Aménagée dans l'ancien Mas Vaneau
Ouverture en l'an 2000.

Maison de quartier Michel-Colucci
dit Coluche
Quartier de Bagatelle
Aménagée dans la maison de maître
(Le chai a déjà été aménagé)
Ouverture en l'an 2000.

Maison pour tous Frédéric-Chopin
Quartier des Beaux-Arts
A côté de l'école des Beaux-Arts,
route de Nîmes
Ouverture en l'an 2000.

Maison pour tous Joachim-Du-Bellay
Quartier Boutonnet
Sur le site de la maison Marie-Caizergues
Prévue en 2001, 2002.

Maison pour tous Flora-Tristan
Quartier Aiguelongue - Agropolis
Sera construite à la place de la patinoire
quand celle-ci aura déménagé à Odysseum
en 2002.

Extension de la Maison pour tous Ricome
Quartier Figuerolles - Gambetta
Travaux en cours.

STRUCTURES POUR LES JEUNES

Les jeunes peuvent trouver des espaces et activités qui leur sont particulièrement réservés : points accueil jeunes, points information jeunesse, soutien scolaire, écoles de musique, écoles de sport ...

ESPACE CULTURELS

Expositions, ateliers pour tous les âges ; musique, danse, théâtre, arts plastiques ... spectacles et soirées à thème ponctuent la vie des maisons pour tous et sont autant d'opportunités de rencontres de partage et d'enrichissement personnel.

PLACE AUX SPORTS

Le sport tient une place importante dans les maisons pour tous. Un partenariat de qualité fonctionne avec Place aux sports, structure municipale qui permet à chacun de pratiquer le sport de son choix à deux pas de chez lui. On trouve même de véritables écoles de sport dans plusieurs maisons pour tous qui se sont associées à cette occasion.

ACTIVITÉS MULTIPLES

En tout ce sont plus de cent activités différentes qui vous sont proposées dans l'ensemble des maisons pour tous de Montpellier. Si vous ne trouvez pas l'activité que vous désirez pratiquer dans la maison pour tous de votre quartier, rien ne vous empêche d'aller un peu plus loin pour trouver ce que vous cherchez : la carte d'abonnement est valable dans l'ensemble du réseau des maisons pour tous.

1 Léo-Lagrange
155, avenue de Bologne
BP 7269
34080 Montpellier
Tél. 04 67 40 33 57



2 Georges-Brassens
Les Hauts de Massane
Place Jacques-Brel
34080 Montpellier
Tél. 04 67 40 40 11



3 Marie-Curie
13, allée Antonin-Chauliac
34000 Montpellier
Tél. 04 67 75 10 34



4 André-Chamson
105, rue Gustave-Eiffel
34070 Montpellier
tél. 04 67 75 10 55



5 Fanfonne-Guillierme
Rue des Avants-Monts
Les Cévennes
Tél. 04 67 04 23 10



6 Jacques-Prévert
14, rue des Sureau
Tél. 04 67 04 23 10



7 François-Villon
4, rue des Aconits
BP 6019
34030 Montpellier Cedex 1
Tél. 04 67 45 04 57



8 Joseph-Ricome
7, rue Pagès
34000 Montpellier
Tél. 04 67 58 71 96



9 Albertine-Sarrazin
Place Agrippa
d'Aubigné - BP 5591
34000 Montpellier
Tél. 04 67 92 78 72



10 George-Sand
25 bis, av. St André
de Novigens - BP 9615
34 054 Montpellier Cedex
Tél. 04 67 79 22 18



11 Pierre-Azéma
35, rue André-Malraux
34000 Montpellier
Tél. 04 67 02 48 52



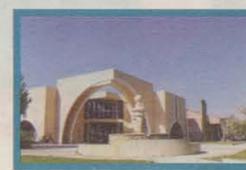
12 Voltaire
1, square Jean-Monnet - BP 9253
34043 Montpellier Cédex 1
Tél. 04 99 52 68 45



13 Saint-Exupéry
130, allée du Briol
34070 Montpellier
Tél. 04 67 47 30 90



14 Marcel-Pagnol
64, route de Lavérune
34070 Montpellier
Tél. 04 67 42 98 51



15 Albert-Dubout
1071, avenue de la Justice
de Castelnaud
34090 Montpellier
Tél. 04 67 02 68 58



16 Boris-Vian
14, rue de l'Améthyste
34070 Montpellier
Tél. 04 67 64 14 67



17 L'Escoutaire
67, rue des Razéteurs
34000 Montpellier
Tél. 04 67 65 32 70



18 Jean-Pierre-Caillens
Place de Tibériade - Tournezy
34070 Montpellier
Tél. 04 67 42 63 04



19 Albert-Camus
118, allée Maurice-Bonafos
BP 8006
34037 Montpellier Cédex
Tél. 04 67 27 33 41



**Cet automne :
c'est la fête
dans les maisons
pour tous !**

• **Albert-Camus**
1^{er} octobre à 19 heures
Apéritif de rentrée des adhérents
de la Maison pour tous

• **Albertine-Sarrazin**
19 au 26 novembre
Soirée Contes animées par les
associations "La licorne Mirgalhada"
et "J'ose lire et Clair de Lune"

• **Léo-Lagrange**
26 novembre à 19 heures
Clôture de la quinzaine de la
Châtaigne avec une soirée cénovole

• **Boris-Vian**
19 novembre à 18 heures 30
Soirée Châtaignes : dégustation de
châtaignes et animation musicale
"Les Orgues de Barbarie de l'Etang
de l'or"

• **George-Sand**
20 novembre à 21 heures
Soirée organisée pour les adhérents
et habitants du quartier des Aubes
et de la Pompignagne

• **Voltaire**
10 octobre
Journée Paëlla : repas et après-midi
dansant organisés par le comité
de quartier Pasquier - Jean-Monnet

• **Saint-Exupéry**
15 octobre à 19 heures
Soirée de rentrée : rencontre ente les
adhérents de la maison pour tous.
Buffet et soirée musicale

• **Jean-Pierre-Caillens**
16 octobre à 19 heures 30
Repas de quartier avec animation
musicale, organisé par la maison pour
tous et l'association de locataires de
Tournezy (association 2000)



RÉUNIONS DE QUARTIERS

Salle comble pour la réunion du 7ème canton le 24 septembre dernier au gymnase Jouannique.

Les réunions de quartiers se poursuivent jusqu'au 22 octobre. Pour cette rentrée, le maire et le conseil municipal vous invitent à participer aux réunions de quartier. Ces rencontres, organisées tous les ans sauf en période pré-électorale, ont débuté au mois de septembre pour les 9e, 7e et 10e cantons.

Elles se poursuivent en octobre par les 8e, 6e, 1e, 2e, 4e, 3e et 5e cantons.

Ces réunions permettent aux élus de dialoguer avec les Montpelliérains qui peuvent à cette occasion faire connaître leurs souhaits en matière d'aménagement de leur quartier, et de préparer les budgets des années à venir. Les principaux responsables des services municipaux sont également présents pour enregistrer les demandes ou apporter des précisions techniques. Une exposition permettant d'in-

troduire les débats est organisée dans chaque canton une semaine avant chaque réunion.

1er octobre

8e canton
Réunion à 18h
Maison pour tous Marcel-Pagnol
64 route de Lavérune
(Exposition du 27 septembre au 1er octobre
Maison pour tous Marcel-Pagnol)

6 octobre

6e canton
Réunion à 18h
Maison pour tous Albert-Camus
118, allée de Bonnafos
(Exposition du 30 septembre au 6 octobre
Maison pour tous Albert-Camus)

8 octobre

1er canton
Réunion à 18h

Gymnase Gambardella
rue Bourrely
(Exposition du 4 au 8 octobre
Pavillon de l'Hôtel de Ville
Place de la Comédie)

13 octobre

2e canton
Réunion à 18h
Palais des sports René-Bougnol
avenue du Val de Montferrand
(Exposition du 7 au 13 octobre
salle La Rûche 11, rue des Abeilles)

15 octobre

4e canton
Réunion à 18h
Maison pour tous Voltaire
Square Jean-Monnet,
bd de Strasbourg
(Exposition du 11 au 15 octobre
Maison pour tous Voltaire)

20 octobre

3e canton
Réunion à 18h
Maison des Syndicats
Rue Léon-Blum
(Exposition du 14 au 20 octobre
Maison pour tous Albert-Dubout
1071, avenue de la Justice)

22 octobre

5e canton
Réunion à 18h
Maison pour tous Boris-Vian
Rue de l'Améthyste
(Exposition du 18 au 22 octobre
Maison pour tous Boris-Vian)

Montpellier au Quotidien
à votre écoute

Tél. 04 67 34 07 07

Numéro vert (à partir du
1er novembre) 08 00 34 07 07

PERMANENCES DES ÉLUS

Vincent Amoros

Mardi de 10h à 12h
Mairie

Louis Calmels

1er et 3e jeudi du mois
Maison pour tous Voltaire
2e et 4e jeudi du mois
à partir de 17h
Maison pour tous
George-Sand

Hocine Cherif

Mardi 16h30 à 17h
Mairie
Tous les jeudis à partir de 17h
Maison des Rapatriés

Hélène Colas

1er lundi du mois
de 15h à 17h
(sauf 1er Novembre,
remplacé par le 8)
Maison pour tous
Marcel-Pagnol

Françoise D'Abunto

1er et 3e vendredi du mois
Mairie annexe de la Paillade

Serge Fleurence

1er et 3e lundi du mois
de 16h à 18h
Maison pour tous L'Escoutaire
2e et 4e lundi du mois
de 16 à 18h
Maison pour tous Boris Vian

Christiane Fourteau

Mardi de 14h30 à 17h
Mairie
1er lundi de chaque mois
de 14h30 à 17h
Maison pour tous
Georges-Brassens

Michel Guibal

1er et 3e mercredi du mois de
10 à 12h
Club Age d'Or, rue des Etuves

Suzanne Henry

Le 1er jeudi de chaque
mois à 17h
Maison Pour tous
Marcel-Pagnol
2e jeudi de chaque mois à 17h
Maison pour tous
Saint Exupéry

Josette Claverie-Noyer

Mercredi de 17h30 à 20h
Maison pour tous L'Escoutaire
Jeudi 17h30 à 20h
Maison pour tous
Jean-Pierre Caillens
Un vendredi sur deux,
dans le cadre de l'Opah
Rue de la Méditerranée

Michel Lafon

1er mardi du mois
de 18h à 19h
Maison pour tous
Fanfonne-Guillierme

Max Lévíta

Mercredi de 14h30 à 17h30
Mairie

Viviane Mirabello

Tous les lundis de 16h à 18h
Maison pour tous Voltaire
Tous les jeudis de 14h à 17h30
Maison des Rapatriés

Daniel Parent

Tous les mercredis
à partir de 17h
Maison pour tous
Léo-Lagrange

Monique Pétard

2e jeudi du mois de 17h à 19h
Maison pour tous
André-Chamson
2e vendredi du mois de
17h à 19h
Maison pour tous Marie-Curie
Mercredi de 14h à 17h
Mairie

Louis Pouget

1er jeudi du mois
de 18h à 18h30
Maison pour tous
André-Chamson

Paul Prunier

Vendredi de 14h30 à 17h30
Mairie

Philippe Saurel

Mardi de 13h30 à 16h
Maison pour tous
Albert-Dubout

Michel Soulas

1er et 3e mardi du mois
à partir de 17h
Adra, 19, place du Nombre d'Or

Andrée Weill

Tous les mercredis et les jeudis
de 14h30 à 18h
Mairie
Mardi de 16h à 18h
Maison pour tous l'Escoutaire

Colette Zannettacci

Tous les mercredis
de 14h à 18h
Mairie